



Bulletin Officiel

N°7642 Mercredi 1^{er} juillet 2026www.cmf.tn31^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

COMMUNIQUE DU CMF CONCERNANT LA BOURSE DE TUNIS

2

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

6

INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR
LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS

12

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

16

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

20

AVIS DES SOCIETES

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

22

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 24/06/2026)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

- AFC AMANETT SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

بناءً على طلب هيئة السوق المالية، تعلم بورصة تونس كافة المتدخلين بالسوق والشركات المدرجة ووسطاء البورصة والمستثمرين والعموم، أنّ عطبا فنيا ناجما عن خلل كهربائي قد أثر، يوم الأحد 28 جوان 2026، على جزء من البنية التحتية للمركز الإعلامي الرئيسي للبورصة.

وفور التفطن إلى هذا العطب، بادرت الفرق الفنية التابعة لبورصة تونس إلى تفعيل الإجراءات المعدة للغرض والشروع بصفة فورية في عمليات التشخيص واتخاذ التدابير اللازمة لإعادة الاستغلال. كما يتمّ حاليا القيام بتحريات فنية معمقة قصد التحديد الدقيق لأسباب هذا العطب، والوقوف، عند الاقتضاء، على التدابير التكميلية الكفيلة بمزيد تعزيز منظومات الوقاية والمراقبة وقدرة البنية التحتية على الصمود.

وطبقا لخطة استمرارية النشاط، قامت بورصة تونس بتفعيل موقعها الاحتياطي، بما مكن من ضمان استمرارية عمليات السوق في ظروف تستجيب لمتطلبات السلامة والموثوقية والأداء المعتمدة لديها. وفي هذا الإطار، انتظمت حصص التداول ليومي الاثنين 29 جوان والثلاثاء 30 جوان والأربعاء 1 جويلية 2026 انطلاقا من الموقع الاحتياطي.

وبعد استكمال إصلاح البنية التحتية للموقع الرئيسي، تتواصل حاليا مرحلة الاختبارات الفنية للتثبت من استقرار المنصة وسلامتها قبل إعادتها إلى حيز الاستغلال. وسيتم، تبعا لنتائج هذه الاختبارات، برمجة استئناف النشاط بالموقع الرئيسي يوم 2 أو 3 جويلية 2026، وسيقع إعلام السوق بذلك في بلاغ لاحق.

وتؤكد بورصة تونس أنّ هذا العطب لم يؤثر في استمرارية أنشطة السوق، وذلك بفضل منظومة استمرارية النشاط المعتمدة لديها وبفضل الجهود التي بذلتها فرقها الفنية، التي تواصل العمل بكامل الجاهزية إلى حين الاستعادة الكاملة لاستغلال الموقع الرئيسي.

كما تعرب بورصة تونس عن أسفها للإزعاج الذي قد يكون لحق ببعض المتدخلين نتيجة هذا العطب، وتتقدم بالشكر إلى كافة المتعاملين بالسوق على ما أبدوه من تفهم وتعاون.

وتجدد بورصة تونس تأكيد التزامها الدائم بضمان أمن بنيتها التحتية وجاهزيتها وقدرتها على الصمود، وبالسهر على استمرارية نشاط السوق وسلامته وشفافيته، كما ستواصل إعلام كافة الأطراف المعنية بكل المستجدات الهامة المتعلقة بتطور هذه الوضعية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Sur demande du Conseil du Marché Financier (CMF), la Bourse de Tunis informe les intervenants de marché, les sociétés cotées, les intermédiaires en bourse, les investisseurs ainsi que le public qu'un incident technique d'origine électrique a affecté, le dimanche 28 juin 2026, certaines infrastructures de son centre informatique principal.

Dès la détection de cet incident, les équipes techniques de la Bourse de Tunis ont immédiatement mis en œuvre les procédures prévues à cet effet et engagé les opérations de diagnostic et de rétablissement nécessaires. Des investigations approfondies sont actuellement en cours afin d'en déterminer avec précision les causes et d'identifier, le cas échéant, toute mesure complémentaire susceptible de renforcer davantage les dispositifs de prévention, de surveillance et de résilience des infrastructures.

Conformément à son Plan de Continuité d'Activité (PCA), la Bourse de Tunis a procédé à l'activation de son site de secours, permettant d'assurer la continuité des opérations de marché dans des conditions de sécurité, de fiabilité et de performance conformes à ses exigences opérationnelles. Dans ce cadre, les séances de bourse des lundi 29 juin, mardi 30 juin et mercredi 1er juillet 2026 se sont déroulées à partir du site de secours.

La réparation des infrastructures du site principal étant déjà achevée, une phase de test est en cours pour nous assurer de la stabilité et de la sécurité de la plateforme dès sa remise en production. La date de cette reprise serait programmée, en fonction des résultats de ces vérifications, soit le 02 ou le 03 juillet, et fera l'objet d'une communication spécifique au marché.

La Bourse de Tunis tient à souligner que cet incident n'a pas remis en cause la continuité des activités de marché grâce à son dispositif de continuité d'activité et à la mobilisation de ses équipes techniques, qui demeurent pleinement engagées jusqu'au rétablissement complet du site principal.

La Bourse de Tunis regrette les désagréments que cette situation a pu occasionner à certains intervenants et remercie l'ensemble des acteurs du marché pour leur compréhension et leur coopération.

La Bourse de Tunis réaffirme son engagement constant à garantir la sécurité, la disponibilité et la résilience de ses infrastructures, ainsi que la continuité, l'intégrité et la transparence du fonctionnement du marché. Elle continuera à informer l'ensemble des parties prenantes de toute évolution significative relative à la situation.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظّمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقارنة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدأي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنّه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريماً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

a. Mode de gouvernance :

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

b. Stratégie ESG :

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

c. Gestion des risques et opportunités :

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

بلاغ هيئة السوق المالية

واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تُلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم. وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛
- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:
 - ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
 - ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهريّة على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاا متكررة أو غير مساواة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخراا الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفاضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحساباا، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيرا مختصا، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصيات كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحساباا التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعيات التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءات الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحساباا إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحساباا أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحساباا مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحساباا في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجبات الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزامات القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضيات الثقة فيها.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

بلاغ هيئة السوق المالية

توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز النفاذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
OPCVME CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	131,359	135,531	135,551
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	184,119	190,621	190,647
3 UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	151,696	156,049	156,071
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	165,830	171,288	171,329
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	156,578	160,388	160,413
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	163,479	168,466	168,496
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	148,415	152,409	152,432
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	61,194	63,177	63,187
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	45,127	46,472	46,480
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	153,423	158,161	158,186
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	134,316	138,163	138,188
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	134,213	138,442	138,468
13 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	115,794	119,878	119,906
14 SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	107,343	110,545	110,550
15 AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	108,373	111,633	111,651
16 ATTJARI PREMIUM SICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25	101,925	104,470	104,485
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE					
17 FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	23,481	24,128	24,132
18 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	163,147	168,154	168,172
19 FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	154,717	159,593	159,604
20 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,830	15,248	15,250
21 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	227,199	234,044	234,082
22 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	127,181	130,596	130,614
23 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	132,985	136,984	137,007
24 FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	18,602	19,168	19,171
25 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	113,867	118,182	118,203
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE					
26 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,520	2,617	2,622
SICAV MIXTES					
27 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	85,246	90,695	90,692
28 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	177,793	195,428	195,105
29 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	134,948	159,356	158,632
30 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	139,702	143,715	143,732
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE					
31 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	201,413	270,611	268,924
32 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	725,391	897,864	893,951
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	227,064	295,026	298,120
34 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	133,347	162,443	162,245
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	192,550	214,928	214,725
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	219,929	270,278	269,688
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	201,389	253,227	252,761
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	36,499	47,083	46,795
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	117,256	129,931	129,852
40 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,377	1,658	1,649
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,500	1,981	1,975
42 FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	110,139	147,015	146,778
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE					
43 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	3 036,892	3 512,505	3 587,274
44 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	335,722	469,260	492,949
45 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	4,247	5,369	5,440
46 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,652	4,451	4,493
47 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	54,424	64,751	66,228
48 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,578	1,626	1,628
49 FCP HAYETT PLENIUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,598	1,938	1,997
50 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,689	2,159	2,227
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	21,778	26,186	27,123
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	17,145	21,861	23,114
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	22,294	27,702	29,704
54 FCP VALEURS SERENTIE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	6 617,405	7 555,073	7 748,806
55 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	123,577	173,236	180,740
FCP MONETAIRE - VL QUOTIDIENNE					
56 FCP VALEURS MONETAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	30/03/26		100,991	101,005
SICAV ACTIONS					
57 UBCEI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	133,084	168,096	167,275
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE					
58 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,849	2,584	2,609

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	19/05/26	5,369	115,396	112,768	112,783
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/26	5,837	102,688	99,773	99,787
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/26	6,920	109,606	106,507	106,524
62 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/26	5,173	106,649	104,277	104,293
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	15/05/26	6,048	113,422	110,726	110,738
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	19/05/26	6,838	108,706	105,124	105,141
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/05/26	6,130	105,118	102,438	102,453
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	26/05/26	6,545	110,429	107,019	107,033
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/26	6,893	109,834	106,219	106,236
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/26	5,424	107,493	104,710	104,722
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	07/04/26	5,984	107,887	104,950	104,962
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/26	6,929	106,787	103,155	103,174
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/26	5,748	110,948	108,307	108,323
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/26	6,506	106,487	103,239	103,271
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	107,106	109,749	109,750
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	19/05/26	5,762	110,520	107,632	107,646
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	12/05/26	6,516	105,846	102,336	102,352
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/26	6,475	117,088	113,655	113,667
77 FCP HELION MONBO	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	5,674	109,161	107,349	107,360
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	6,705	113,276	109,903	109,921
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	07/05/26	7,221	109,143	106,193	106,198
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	20/05/26	63,971	1 070,423	1 042,564	1 042,693
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	20/05/26	612,949	10 822,868	10 612,366	10 613,831
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	20/05/26	5,652	107,686	105,945	105,966
83 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	25/05/26	6,665	118,456	115,404	115,423
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	22/05/26	7,524	109,650	107,427	107,790
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	22/05/26	3,725	103,736	104,926	105,265
SICAV MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	19/05/26	1,555	78,965	101,696	101,219
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	19/05/26	6,309	155,675	203,077	202,830
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	26/05/26	0,709	18,242	20,266	20,156
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	07/04/26	18,530	400,553	472,685	470,272
90 STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	02/06/26	357,841	2891,070	3 470,494	3 468,543
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	12/05/26	2,400	69,803	76,914	76,860
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	14/05/26	2,030	55,540	57,253	57,193
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	06/03/26	6,609	117,797	116,881	116,831
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	25/05/26	0,994	22,169	30,816	30,667
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	11/05/26	0,528	22,160	30,356	30,057
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	11/05/26	0,263	18,899	23,792	23,710
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	29/05/26	3,807	110,938	133,162	132,830
98 FCP AL IMTEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	100,919	139,226	141,544
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	106,688	138,374	139,765
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	25/12/25	8,186	115,144	120,805	120,490
101 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	29/04/26	3,862	124,419	160,493	159,549
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	15,229	19,667	19,644
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	02/02/26	5,861	124,480	165,136	165,702
104 FCP BLAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	102,736	133,501	132,553
105 FCP LEPTIS CEA	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	19/06/26				99,998	99,998
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	1,867	139,211	156,279	158,029
107 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	193,080	235,588	241,566
108 FCP OPTMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	22/05/26	7,872	192,130	246,895	259,820
109 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,025	242,027	277,721	289,084
110 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	7,004	219,120	239,860	244,911
111 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,189	215,171	233,254	241,197
112 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	25/05/26	0,208	37,315	46,907	49,881
113 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	27/04/26	671,094	13 009,997	15 286,847	15 786,499
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/26	4,351	129,894	167,960	175,161
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	6 892,825	8 033,220	8 277,947
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/05/26	0,497	13,365	16,392	17,014
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	22/05/26	11,557	199,905	235,134	247,892
118 FCP BLAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	14 784,400	18 058,326	18 684,437
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	20/05/26	488,464	13 163,282	16 351,945	16 767,834
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	29/04/26	600,429	11 616,258	13 566,276	14 009,864
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	27/04/26	618,215	12 861,389	15 253,511	15 761,653
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	29/04/26	568,265	11 789,353	13 787,730	14 216,161
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/26	0,435	13,205	19,458	21,259
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	27/04/26	4,989	132,793	156,935	164,276
125 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	29/04/26	5,590	161,038	192,400	198,564
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	15/05/26	4,481	121,171	158,611	166,061
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/26	4,627	138,852	171,719	170,884
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	24/04/26	58,809	1 357,067	1 684,010	1 745,838

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003

Tél : (216) 71 947 062

Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn

email : cmf@cmf.tn

Le Président du Collège Délégué

M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul - El Karama - » et le changement du siège social de la société « Carthage Cement », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	Z.I Ariana Aéroport - 03 rue des métiers La Charguia II- BP 290 - 2035 Tunis Carthage -	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Lot 4.1.1, rue des Usines, Z.I Kheireddine -2015 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Boulevard de la Terre, Lot N° A14, Centre Urbain Nord, CP -1082 Tunis-	70 643 400
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Oest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisirs Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
53.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufaitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
54.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
55. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
56. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
57. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
62.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
83. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
84.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
85.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
86.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
87.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
91.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
92.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
93.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
94.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
95.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
96.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
98. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
101.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
102.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
103.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
104.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

105.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
108.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
109.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.

100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	FCP Valeurs monétaire	MONETAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2 *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR INTECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING *	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
69	FCPR INJAZ FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
70	FCPR RESTART FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
71	FCPR AMEN TAAHIL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

	Dénomination du Fonds d'Investissement Spécialisé simple ou du compartiment du FIS	Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	78, Avenue Habib Bourguiba, Elwardy Medical Center A3-2, 2080 Ariana Ville, Ariana
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
19	Compartiment CORRIDOR du FIS IMPACT	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Achref Guermech (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirst AUDITORS). Ces états annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel N°7634 du 19 juin 2026 .

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Note	Exercice clos le 31 décembre		
		2025	2024	Variation
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Ecarts d'acquisition		(10 826 692)	(3 248 971)	(7 577 721)
-Amortissements des écarts d'acquisition		575 063	19 967	555 096
Ecarts d'acquisition nets	(B.1)	(10 251 629)	(3 229 004)	(7 022 625)
Immobilisations incorporelles		3 037 748	2 181 234	856 514
Moins : amortissements		(2 000 870)	(1 774 535)	(226 335)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.2)	1 036 877	406 699	630 178
Immobilisations corporelles		495 393 108	474 488 340	20 904 768
Moins : amortissements		(216 651 592)	(178 325 222)	(38 326 370)
Immobilisations corporelles nettes	(B.2)	278 741 516	296 163 118	(17 421 602)
Titres mis en équivalence		873 384	-	873 384
Immobilisations financières		6 084 351	6 681 448	(597 097)
Moins : Provisions		(117 091)	(82 947)	(34 144)
Immobilisations financières nettes	(B.3)	5 967 260	6 598 501	(631 241)
Total des actifs immobilisés		276 367 409	299 939 314	(23 571 905)
Actifs d'impôts différés		2 023 731	1 730 074	293 657
Autres actifs non courants	(B.4)	669 420	4 309 333	(3 639 913)
Total des actifs non courants		279 060 560	305 978 721	(26 918 161)
ACTIFS COURANTS				
Stocks		103 904 392	98 020 466	5 883 926
Moins : Provisions		(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stocks nets	(B.5)	99 722 108	95 161 406	4 560 702
Clients et comptes rattachés		83 382 096	64 225 902	19 156 194
Moins : Provisions		(10 639 394)	(10 332 138)	(307 256)
Clients et comptes rattachés nets	(B.6)	72 742 702	53 893 764	18 848 938
Autres actifs courants		45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Moins : Provisions		(2 453 472)	(2 179 042)	(274 430)
Autres actifs courants nets	(B.7)	43 035 545	55 785 266	(12 749 721)
Placements et actifs financiers		56 150 000	56 300 000	(150 000)
Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	(B.8)	55 400 000	55 550 000	(150 000)
Liquidités et équivalent de liquidités	(B.9)	8 180 171	8 157 383	22 788
Total des actifs courants		279 080 525	268 547 819	10 532 706
Total des actifs		558 141 085	574 526 540	(16 385 455)

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Note	Exercice clos le 31 décembre		Variation
		2025	2024	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		39 254 475	39 254 475	-
Réserves consolidées		101 557 782	69 574 732	31 983 050
Autres capitaux propres consolidés		(51 506)	(41 879)	(9 627)
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		140 760 751	108 787 328	31 973 423
Résultat de l'exercice consolidé		46 087 307	41 791 733	4 295 574
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		186 848 058	150 579 061	36 268 977
Réserves des minoritaires dans les réserves		1 231	16 600 143	(16 598 912)
Résultat des minoritaires dans le résultat		385	5 803 753	(5 803 368)
Total des intérêts minoritaires		1 616	22 403 896	(22 402 280)
Total des capitaux propres et intérêts Minoritaires	(B.10)	186 849 674	172 982 957	13 866 717
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.11)	159 509 617	171 958 900	(12 449 283)
Autres passifs non courants		425 803	-	425 803
Provisions pour risques et charges	(B.12)	7 594 360	5 509 459	2 084 901
Total des passifs non courants		167 529 780	177 468 359	(9 938 579)
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	43 565 803	35 190 612	8 375 191
Autres passifs courants	(B.14)	15 472 939	17 719 140	(2 246 201)
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	144 722 889	171 165 472	(26 442 583)
Total des passifs courants		203 761 631	224 075 224	(20 313 593)
Total des passifs		371 291 411	401 543 583	(30 252 172)
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		558 141 085	574 526 540	(16 385 455)

GROUPE SOTUVER
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	Note	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre		
		2025	2024	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	(R.1)	260 490 444	235 107 783	25 382 661
Autres produits d'exploitation	(R.2)	8 209 637	11 851 200	(3 641 563)
Total des produits d'exploitation		268 700 081	246 958 983	21 741 098
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		2 499 846	15 737 472	(13 237 626)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	(R.3)	(98 375 138)	(99 868 802)	1 493 664
Charges de personnel	(R.4)	(29 851 076)	(25 886 244)	(3 964 832)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(46 100 706)	(43 052 802)	(3 047 904)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(20 837 104)	(19 701 993)	(1 135 111)
Total des charges d'exploitation		(192 664 178)	(172 772 369)	(19 891 809)
RESULTAT D'EXPLOITATION		76 035 903	74 186 614	1 849 289
Charges financières nettes	(R.7)	(32 123 394)	(30 762 221)	(1 361 173)
Produits des placements		4 259 952	5 703 561	(1 443 609)
Autres gains ordinaires	(R.8)	303 519	821 588	(518 069)
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(422 952)	(80 084)	(342 868)
				-
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		48 053 028	49 869 458	(1 816 430)
Impôts exigibles		(2 547 563)	(2 509 023)	(38 540)
Impôts différés		293 657	235 051	58 606
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		45 799 122	47 595 486	(1 796 364)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		288 570	-	288 570
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		46 087 692	47 595 486	(1 507 794)
Quote-part des intérêts minoritaires		(385)	(5 803 753)	5 803 368
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		46 087 307	41 791 733	4 295 574

GROUPE SOTUVER
Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

		Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		46 087 307	41 791 733
Intérêts minoritaires dans le résultat		385	5 803 753
*Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	46 100 706	43 052 802
*Impôt différé		(293 657)	(235 050)
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(5 883 926)	(22 430 660)
- créances clients	(F.2)	(19 156 194)	(2 532 991)
- autres actifs	(F.2)	12 475 290	11 471 705
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	6 659 171	(26 806 365)
* Autres ajustements :			
- Plus ou moins-value de cession d'immobilisations		(228 212)	
- Résorption subvention d'investissement		(17 553)	(17 700)
- Ecart de conversion		(9 627)	14 162
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		85 733 690	50 111 388
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(22 545 608)	(68 545 657)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		-	(1 203 075)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		594 898	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		597 097	-
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(125 963)	(375 240)
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts Minoritaires		(15 698 328)	(44 603 309)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(37 177 904)	(114 727 281)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		22 487	53 485
Encaissements provenant des emprunts		32 200 000	72 903 101
Remboursements d'emprunts		(38 459 903)	(23 509 929)
Distributions de dividendes		(9 813 619)	(21 589 961)
Encaissement crédit de financement		345 849 105	386 206 545
Remboursement crédit de financement		(362 321 458)	(345 591 534)
Intérêts courus		178 059	632 268
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(32 345 329)	69 103 975
Variation de la trésorerie		16 210 456	4 488 080
Trésorerie au début de l'exercice		46 201 369	41 713 289
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	62 411 825	46 201 369

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 55% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 100% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « SOTUVER GREEN » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2025. Son capital social s'élève au 31 décembre 2025 à 1 260 000 DT et détenu à concurrence de 100% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal le développement, le financement, la construction et l'exploitation de tout projets d'énergie renouvelable.
- Société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2025. Son capital social s'élève au 31 décembre 2025 à 2 600 000 DT et détenu à concurrence de 45% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal la production d'emballages, palettes et accessoire en bois.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

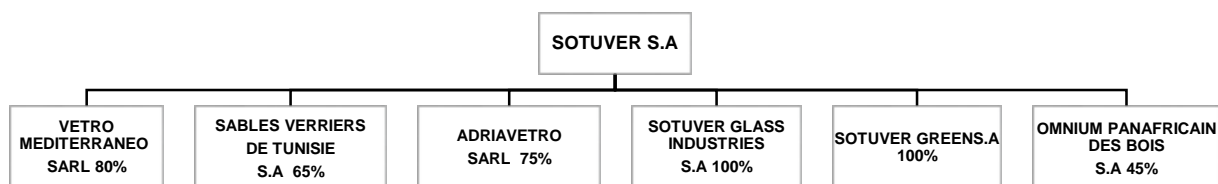
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2025		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	100%	Filiale	IG
SOTUVER GREEN	100%	Filiale	IG
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS	45%	Entreprise associée	Mise en Equivalence

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité

- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les frais d'émission des emprunts sont inscrits en charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus, et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 10.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2025.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2025	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	65%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	100%	100%
SOTUVER GREEN	100%	100%
OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS	45%	45%

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à (10 251 629 DT) contre (3 229 004 DT) au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Ecarts d'acquisition - Titres SGI (*)	(11 818 908)	(4 241 187)
Ecarts d'acquisition - Titres SVT (**)	992 216	992 217
Sous total	(10 826 692)	(3 248 971)
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SGI (***)	674 285	69 578
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SVT (***)	(99 222)	(49 610)
Total	(10 251 629)	(3 229 004)

(*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	2 761 159

Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « SICAR AMEN », « ATD SICAR » et « BT SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en Juin 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « SICAR AMEN » pour un montant global de 18 063 000 DT, soit 6,021 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Octobre 2024 portant sur l'acquisition de 1 740 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATD SICAR » pour un montant global de 10 701 000 DT soit 6,150 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Décembre 2024 portant sur l'acquisition de 2 400 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « BT SICAR » pour un montant global de 14 904 000 DT soit 6,210 dinars par action

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	43 668 000
% des parts acquis	52,50%
Situation net comptable de la société SGI	96 514 943
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	50 670 345
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	(7 002 345)

Au cours de l'exercice 2025 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « BEST LEASE SA » et « LLOYD Tunisien » comme suit :

- ✓ Contrat signé en Avril 2025 portant sur l'acquisition de 740 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « BEST LEASE SA » pour un montant global de 4 647 200 DT, soit 6,280 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Septembre 2025 portant sur l'acquisition de 1 599 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 10 177 635 DT soit 6,365 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	14 824 835
% des parts acquis	17,20%
Situation net comptable de la société SGI	130 258 556
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	22 402 556
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	(7 577 721)

(**) Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par Mr Hemdene Ben Othmen comme suit :

- ✓ Contrat signé en Février 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 actions dans le capital de la filiale « SVT » détenues par Mr Hemdene Ben Othmen pour un montant global de 950 000 DT, soit 316,666 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	950 000
% des parts acquis	15%
Situation net comptable de la société SGI	(281 441)
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	(42 216)
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	992 216

(***) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2025 comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Cession 2025	Valeurs brutes au 31/12/2025	Amortissements Cumulés au 31/12/2024	Dotations/Provisions 2025	Cession 2025	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2025	Valeurs comptables nettes au 31/12/2025
Dépenses de recherches et développements	105 040			105 040	25 640	7 304		32 944	72 096
Licences, marques et brevets	477 674	58 043		535 717	296 140	62 148		358 288	177 429
Logiciels	1 598 520	633 472		2 231 992	1 452 755	156 884		1 609 639	622 353
Concessions	-	165 000		165 000	-			-	165 000
Immobilisations incorporelles	2 181 234	856 515	-	3 037 749	1 774 535	226 336	-	2 000 871	1 036 877
Terrain	1 379 413	34 790		1 414 203	-	-		-	1 414 203
Construction	76 475 772	353 183		76 828 955	15 537 276	2 079 500		17 616 776	59 212 179
Matériels Industriels	292 388 517	7 095 520		299 484 037	115 539 953	25 295 584		140 835 537	158 648 500
Matériel de transport	5 082 905	32 019	(440 206)	4 674 718	3 651 611	907 557	(417 640)	4 141 528	533 190
Agencement, aménagement & installation	35 795 676	1 557 430		37 353 106	4 070 847	1 566 451		5 637 298	31 715 808
Equipement de bureau	942 992	4 361		947 353	593 537	51 497		645 034	302 319
Matériels informatiques	3 455 244	117 661		3 572 905	1 813 334	370 026		2 183 360	1 389 545
Moules	53 941 942	7 776 185	(344 120)	61 374 007	34 904 307	7 946 872	-	42 851 179	18 522 828
Immobilisations en cours	5 025 880	4 717 943		9 743 823	2 214 357	526 524		2 740 881	7 002 942
Immobilisations corporelles	474 488 340	21 689 092	(784 326)	495 393 107	178 325 222	38 744 011	(417 640)	216 651 593	278 741 516
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	476 669 574	22 545 607	(784 326)	498 430 856	180 099 757	38 970 347	(417 640)	218 652 464	279 778 393

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 5 967 260 DT contre 6 598 501 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2025	Provisions	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation
Dépôt et cautionnement	5 381 104	-	5 381 104	5 393 211	(12 107)
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Avance sur acquisition des titres	-	-	-	584 990	(584 990)
Titres de participation	203 247	(117 091)	86 156	120 300	(34 144)
Total	6 084 351	(117 091)	5 967 260	6 598 501	(631 241)

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 86 156 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2025	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(104 591)	86 139	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(117 091)	86 156	

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 669 420 DT contre 4 309 333 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2024	Ajout de l'exercice	Résorptions	Solde au 31/12/2025
SGI	3 868 253	-	(3 639 327)	228 926
SVT	33 598	-	(18 609)	14 989
SOTUVER	407 482	-	(107 940)	299 542
SOTUVER GREEN	-	125 964	-	125 964
Total	4 309 333	125 964	(3 765 876)	669 420

B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 99 722 107 DT contre 95 161 406 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits finis	66 715 538	64 215 692	2 499 846
Matières consommables	22 415 956	20 385 846	2 030 110
Matières premières	8 877 623	8 934 400	(56 777)
Palettes	3 926 977	2 573 266	1 353 711
Emballages	1 968 298	1 911 262	57 036
Total Stock brut	103 904 392	98 020 466	5 883 926
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stock net	99 722 107	95 161 406	4 560 701

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 72 742 702 DT contre 53 893 764 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients d'exploitation	72 766 702	53 372 188	19 394 514
Clients douteux et impayés	7 452 346	7 356 356	95 990
Clients effets à recevoir	3 001 049	2 235 082	765 967
Valeurs à l'encaissement ⁽²⁾	151 274	1 251 549	(1 100 275)
Clients factures à établir	10 727	10 727	-
Clients et comptes rattachés bruts ⁽¹⁾	83 382 096	64 225 902	19 156 194
Provisions pour dépréciation des créances	(10 639 394)	(10 332 138)	(307 256)
Clients et comptes rattachés nets	72 742 702	53 893 764	18 848 938

⁽¹⁾ L'augmentation de 19 156 194 DT des créances clients bruts soit 30% s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires d'environ 22 millions de dinars.

⁽²⁾ Les valeurs à l'encaissement au 31 décembre correspondent à des chèques reçus des clients au titre des exercices antérieurs et non encore encaissés à cette date. Leur montant total a été intégralement provisionné au titre de la provision pour dépréciation des créances.

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2025 à 43 035 545 DT contre 55 785 266 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Etat et collectivités publiques	31 852 442	39 348 399	(7 495 957)
Fournisseurs débiteurs	9 550 879	7 041 919	2 508 960
Comptes de régularisation actifs	2 274 446	9 775 524	(7 501 078)
Personnel et comptes rattachés	1 170 073	1 385 515	(215 442)
Débiteurs divers	577 416	337 724	239 692
État, FOPROLOS, TFP	63 761	75 227	(11 466)
Autres actifs courants bruts	45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 453 472)	(2 179 042)	(274 430)
Autres actifs courants nets	43 035 545	55 785 266	(12 749 721)

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 55 400 000 DT contre 55 550 000 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	55 250 000	55 400 000	(150 000)
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750 000	750 000	-
Billets de trésorerie "MARINA DJERBA"	150 000	150 000	-
Total brut	56 150 000	56 300 000	(150 000)
Provisions pour dépréciation des placements	(750 000)	(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	55 400 000	55 550 000	(150 000)

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 8 180 171 DT contre 8 157 383 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Banques	8 171 101	8 137 642	33 459
Caisse	9 070	19 741	(10 671)
Total liquidités et équivalents de liquidités	8 180 171	8 157 383	22 788

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2025 une valeur de 186 849 674 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2023	39 254 475	44 430 232	-56 041	46 641 768	67 270 489	197 540 922
Affectation de résultat 2023	-	46 641 768	-	(46 641 768)	-	-
Distribution des dividendes	-	(21 589 961)	-	-	-	(21 589 961)
Mouvement sur le fond social	-	53 485	-	-	-	53 485
Amortissement de la subvention	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Variation des capitaux propres	-	56 906	14 162	-	-	71 068
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(50 670 345)	(50 670 345)
Résultat de l'exercice 2024	-	-	-	41 791 733	5 803 753	47 595 486
Capitaux propres au 31/12/2024	39 254 475	69 574 732	(41 879)	41 791 733	22 403 897	172 982 957
Affectation de résultat 2024	-	41 791 733	-	(41 791 733)	-	-
Distribution des dividendes	-	(9 813 619)	-	-	-	(9 813 619)
Mouvement sur le fond social	-	22 487	-	-	-	22 487
Amortissement de la subvention	-	(17 551)	-	-	-	(17 551)
Variation des capitaux propres	-	-	(9 627)	-	-	(9 626)
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(22 402 666)	(22 402 666)
Résultat de l'exercice 2025	-	-	-	46 087 307	385	46 087 692
Capitaux propres au 31/12/2025	39 254 475	101 557 782	(51 506)	46 087 307	1 616	186 849 674

(*) Voir note B.1. Ecarts d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI	1 616	22 403 896
- dans les réserves	1 231	16 600 143
- dans le résultat	385	5 803 753
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SOTUVER GREEN	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Total des intérêts minoritaires	1 616	22 403 896
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	1 231	16 600 143
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	385	5 803 753

B.11. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2025 à 159 509 617 DT contre 171 958 900 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Emprunt Amen Bank	42 558 624	54 335 100	(11 776 476)
Emprunt ATTIJARI	23 445 946	35 315 555	(11 869 609)
Emprunt BT	32 009 884	31 153 484	856 400
Emprunt UBCI	38 000 877	28 083 333	9 917 544
Emprunt BIAT	17 280 000	15 200 000	2 080 000
Emprunt ATB	6 214 286	7 871 428	(1 657 142)
Total	159 509 617	171 958 900	(12 449 283)

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2025 à 7 594 360 DT contre 5 509 459 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Provisions pour risques et charges	5 300 341	3 319 786	1 980 555
Provisions pour départ à la retraite	2 294 019	2 189 673	104 346
Total	7 594 360	5 509 459	2 084 901

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 43 565 803 DT contre 35 190 612 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs d'exploitation	27 284 603	19 908 265	7 376 338
Fournisseurs - effets à payer	10 672 328	8 284 847	2 387 481
Fournisseurs - factures non parvenues	5 007 336	5 614 998	(607 662)
Fournisseurs d'immobilisations	599 921	1 324 744	(724 823)
Fournisseurs - retenus de garantie	1 615	57 759	(56 144)
Total	43 565 803	35 190 612	8 375 191

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 15 472 939 DT contre 17 719 140 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients créditeurs	3 628 848	6 447 479	(2 818 631)
Personnel et comptes rattachés	5 298 335	4 382 638	915 697
<i>Autres charges à payer</i>	3 150 222	2 692 079	458 143
<i>Dettes pour congés payés</i>	2 048 265	1 602 849	445 416
<i>Personnel, cession divers</i>	71 393	69 425	1 968
<i>Rémunération due</i>	20 734	12 118	8 616
<i>Personnel UGTT</i>	7 484	4 408	3 076
<i>Assurance Groupe</i>	237	1 759	(1 522)
Etat et comptes rattachés	1 621 239	1 742 407	(121 168)
<i>Etat impôt et taxes</i>	1 179 219	1 644 287	(465 068)
<i>Etat et collectivités publiques</i>	341 034	96 002	245 032
<i>État retenues à la source</i>	99 614	1 867	97 747
<i>TCL</i>	1 272	150	1 122
<i>État, FODEC</i>	100	101	(1)
Créditeurs divers	3 490 892	2 133 606	1 357 286
<i>C.N.S.S.</i>	2 119 661	1 678 812	440 849
<i>Comptes de régularisation passifs</i>	1 353 501	438 193	915 308
<i>Dividendes</i>	9 580	8 451	1 129
<i>Compte courant associés</i>	7 150	7 150	-
<i>Actionnaires opérations sur capital</i>	1 000	1 000	-
Charges à payer	1 433 625	3 013 010	(1 579 385)
Total	15 472 939	17 719 140	(2 246 201)

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2025 à 144 722 889 DT contre 171 165 472 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Crédit de financement	94 575 591	111 047 943	(16 472 352)
<i>Crédit financement Export</i>	51 949 590	56 378 105	(4 428 515)
<i>Crédit financement Stock</i>	42 626 000	54 669 838	(12 043 838)
Emprunt à moins d'un an	45 849 172	39 659 794	6 189 378
<i>AB</i>	12 976 475	12 049 000	927 475
<i>ATTIJARI BANK</i>	11 869 500	12 021 957	(152 457)
<i>BT</i>	7 643 600	7 643 600	-
<i>UBCI</i>	7 782 455	3 916 667	3 865 788
<i>BIAT</i>	3 920 000	3 200 000	720 000
<i>ATB</i>	1 657 142	828 570	828 572
Intérêts courus sur crédits	2 379 779	2 201 719	178 060
<i>UBCI (I)</i>	977 755	827 798	149 957
<i>AB (I)</i>	685 044	694 465	(9 421)
<i>ATTIJARI BANK (I)</i>	312 830	367 463	(54 633)
<i>BIAT (I)</i>	231 425	182 270	49 155
<i>BT (I)</i>	172 725	129 723	43 002
Banques	1 918 347	18 256 016	(16 337 669)
<i>B.I.A.T</i>	1 509	4 567 598	(4 566 089)
<i>Amen Bank</i>	953 977	4 153 194	(3 199 217)
<i>ATTIJARI-BANK</i>	429 766	3 323 498	(2 893 732)
<i>U.B.C.I</i>	517 065	2 905 705	(2 388 640)
<i>B.T</i>	2 348	2 462 978	(2 460 630)
<i>BTL</i>	-	615 883	(615 883)
<i>U.I.B</i>	-	227 160	(227 160)
<i>A.T.B</i>	13 682	-	13 682
Total	144 722 889	171 165 472	(26 442 583)

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 260 490 444 DT au cours de l'exercice 2025 contre 235 107 783 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires Export	202 876 515	172 091 021	30 785 494
Chiffre d'affaires Local	57 613 929	63 016 762	(5 402 833)
Total	260 490 444	235 107 783	25 382 661

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8 209 637 DT au cours de l'exercice 2025 contre 11 851 200 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Autres Produits Locaux	3 279 744	7 766 603	(4 486 859)
Autres produits export	4 912 340	3 560 114	1 352 226
Résorption subvention d'investissement	17 553	524 483	(506 930)
Total	8 209 637	11 851 200	(3 641 563)

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 98 375 138 DT au cours de l'exercice 2025 contre 99 868 802 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Achats stockés de matières premières	34 748 941	38 705 299	(3 956 358)
Electricité & Gaz	26 508 154	26 840 505	(332 351)
Achats de travaux et petits équipements	17 745 524	20 877 201	(3 131 677)
Achats emballages	12 985 743	9 671 428	3 314 315
Achats non stockés de matières et fournitures	5 118 475	6 207 008	(1 088 533)
Frais/Achat	4 005 451	3 757 374	248 077
Achats de marchandises locales	352 977	318 062	34 915
Eaux	293 953	144 812	149 141
RRR Obtenus	-	40 300	(40 300)
Variation de stocks	(3 384 080)	(6 693 187)	3 309 107
Total	98 375 138	99 868 802	(1 493 664)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 29 851 076 DT au cours de l'exercice 2025 contre 25 886 244 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Salaires & Appointements	24 031 366	20 805 952	3 225 414
Charges Patronales	5 819 710	5 080 292	739 418
Total	29 851 076	25 886 244	3 964 832

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 46 100 706 DT au cours de l'exercice 2025 contre 43 052 802 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	37 766 940	33 008 334	4 758 606
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 765 876	4 360 603	(594 727)
Provisions pour risques et charge.	2 635 058	3 217 745	(582 687)
Dotation aux provisions stocks	1 323 224	484 486	838 738
Dotation aux provisions des immobilisations	1 096 264	184 734	911 530
Provisions pour dépréciation des clients	501 277	1 484 251	(982 974)
Dotation aux provisions autres actifs courants	428 935	2 170 877	(1 741 942)
Dotation aux provisions des immo. Financiers	34 145	-	34 145
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(555 096)	(158 025)	(397 071)
Reprises sur Provisions	(895 917)	(1 700 203)	804 286
Total	46 100 706	43 052 802	3 047 904

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 20 837 104 DT au cours de l'exercice 2025 contre 19 701 993 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Transports	9 288 730	7 234 643	2 054 087
Impôts et taxes	3 417 133	805 338	2 611 795
Locations	1 917 977	1 709 481	208 496
Entretiens et réparations	1 564 837	1 267 876	296 961
Frais bancaires	1 112 656	1 162 272	(49 616)
Honoraires	764 584	1 527 665	(763 081)
Assurances	669 150	600 420	68 730
Réceptions et missions	606 555	762 668	(156 113)
Autres charges	566 684	1 306 304	(739 620)
Sous-traitance	333 469	2 457 629	(2 124 160)
Assistances	351 498	647 985	(296 487)
Télécommunications	156 330	133 251	23 079
Jetons de présence	87 500	86 458	1 042
Total	20 837 104	19 701 993	1 135 111

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 32 123 394 DT au cours de l'exercice 2024 contre 30 762 221 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Intérêts des emprunts	31 537 304	28 389 994	3 147 310
Frais d'escompte	916 034	837 953	78 081
Différence de change	(328 075)	1 536 478	(1 864 553)
Produits financiers	(1 869)	(2 203)	334
Total	32 123 394	30 762 221	1 361 173

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 303 519 DT au cours de l'exercice 2025 contre 821 588 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Gains sur éléments non récurrents	303 519	821 588	(518 069)
Total	303 519	821 588	(518 069)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 422 952 DT au cours de l'exercice 2025 contre 80 084 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024	Variation
Pertes exceptionnelles	422 952	80 084	342 868
Total	422 952	80 084	342 868

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	37 766 940	33 008 334	4 758 606
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 765 876	4 360 603	(594 727)
Provisions pour risques et charge.	2 635 058	3 217 745	(582 687)
Dotation aux provisions stocks	1 323 224	484 486	838 738
Dotation aux provisions des immobilisations	1 096 264	184 734	911 530
Provisions pour dépréciation des clients	501 277	1 484 251	(982 974)
Dotation aux provisions autres actifs courants	428 935	2 170 877	(1 741 942)
Dotation aux provisions des immo. Financiers	34 145	-	34 145
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(555 096)	(158 025)	(397 071)
Reprises sur Provisions	(895 917)	(1 700 203)	804 286
Total	46 100 706	43 052 802	3 047 904

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	103 904 392	98 020 466	5 883 926
Créances clients	83 382 096	64 225 902	19 156 194
Autres actifs	45 489 017	57 964 308	(12 475 291)
Total	232 775 506	220 210 676	12 564 830

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs et autres dettes	59 568 923	52 909 752	6 659 171
Total	59 568 923	52 909 752	6 659 171

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(21 689 094)	(68 416 921)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(856 514)	(128 738)
Total	(22 545 608)	(68 545 659)

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Placements et autres actifs financiers	56 150 000	56 300 000	(150 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	8 180 171	8 157 383	22 788
Concours bancaires et autres passifs financiers	(1 918 347)	(18 256 014)	16 337 667
Total	62 411 824	46 201 369	16 210 455

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.

3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 204, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025
7. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
8. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
9. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 155 509 798 DT, dont 110 409 435 DT restant dû au 31 Décembre 2025. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	45 109	21 560
Amen Bank	35 000	21 637
UBCI	43 700	39 782
Banque de Tunisie	23 000	19 559
ATB	8 700	7 871
TOTAL	155 509	110 409

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 10 164 702 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	306
BIAT	2 311
Banque de Tunisie	1 999
UBCI	4 394
ATB	1 155
Total	10 165

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	1 085 027 DT
Banque de Tunisie	Credit non mobilisable	667 464 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295 281 DT
Amen Bank	Engagement par signature	60 000 DT

IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

1/ Attijari Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

2/ Banque de Tunisie : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

3/ Amen Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 40 000 000 dinars assortis des garanties :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

4/ BIAT : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

5/ UBCI : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2025, un crédit auprès de la banque UBCI pour un montant global de 6 000 000 dinars rémunéré à un taux d'intérêt de TMM + 1,75% assorti des garanties :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;

8/ EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS :

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2025 totalisent un montant de 17 867 406 DT

IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Montant
Engagements donnés (Garanties réelles) :	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
Engagements reçus (Garanties) :	
- Cautions	4 575 000

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net	46 087 307	41 791 733
Nombre d'action (*)	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	1,174	1,065

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

VI. INFORMATIONS FINANCIERES LIEES AUX FACTEURS ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

Le **Conseil d'Administration** du groupe SOTUVER assure la supervision stratégique des enjeux ESG. La politique RSE, formalisée en 2025 et intitulée « Une industrie verrière durable, circulaire et solidaire », a été validée par le Conseil. Les sujets ESG sont examinés **au moins deux fois par an** (validation des objectifs et suivi du rapport extra-financier).

La **Direction Générale** porte l'engagement en matière de durabilité, notamment via :

- La création en 2024 d'une **Direction du Développement Durable et de l'Économie Circulaire (DDEC)** ;
- L'allocation de dotations budgétaires dédiées (bilan carbone, actions sociales, certifications).

1.2. Comités concernés

Un **Comité RSE** interne a été constitué, comprenant :

- La **Direction Générale** (pilotage)
- La **Direction développement durable économie circulaire (DDEC** -animation opérationnelle)
- La Direction QHSE (Qualité, environnement, sécurité)
- Les représentants des **RH, Production et Finance**

Le Comité rend compte au Conseil d'Administration. Une instance dédiée au pilotage ESG existe donc sous la forme de cette organisation matricielle, sans comité spécialisé autonome au sein du Conseil.

1.3. Formation et renforcement des capacités

En 2025, le groupe SOTUVER a engagé plusieurs actions de formation et sensibilisation :

Bénéficiaires	Thématiques	Forme	Partenaires
Administrateurs & Direction	Enjeux climatiques, réglementation carbone (MACF)	Sessions dédiées	Cabinet externe
Personnel (120 collaborateurs)	ISO 50001 : 2018 Management de l'énergie ISO 14001 :2015 Management environnemental (tri, énergie)	Formation interne Sensibilisation	Interne
7 collaborateurs clés	Programme « formation de formateurs » (management QSE, métiers du verre)	Certification	CNFCPP*

*CNFCPP : Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle

Actions prévues 2026 :

- E-learning sur l'éthique des affaires et la prévention de la corruption (management)
- Formation des équipes dirigeantes sur les enjeux ESG et l'inclusion

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

Business model : Le groupe SOTUVER fabrique des emballages alimentaires en verre creux (bouteilles, flacons) pour les secteurs des boissons gazeuses, eaux, alcools et huiles. Le groupe exporte vers 20 pays, dont l'Union européenne.

2.2. L'identification des enjeux ESG

L'identification des enjeux ESG financièrement matériels de SOTUVER s'appuie sur les exigences réglementaires tunisiennes applicables à ses activités.

Cette démarche est enrichie par la prise en compte des référentiels internationaux du SASB, relatifs au secteur des contenants et emballages, afin d'assurer, afin d'assurer une analyse alignée avec les standards internationaux de matérialité financière et les spécificités opérationnelles du secteur verrier.

Enjeux ESG sectoriels (référentiel SASB – Containers & Packaging) :

- Gestion de l'énergie : Intensité énergétique
- Emissions de gaz à effet de serre CO₂ (fours verriers)
- Gestion des déchets : Taux d'intégration de calcin recyclé (économie circulaire)
- Santé, sécurité & conditions de travail : Sécurité des opérateurs
- Sécurité des produits : Traçabilité qualité et santé client

2.3 Articulation avec la stratégie globale :

Les axes stratégiques ESG 2025-2027 sont intégrés au contrat de la Direction Générale et aux bonus des directeurs d'usine :

Axe stratégique	Objectif 2025-2027	Horizon
Décarbonation	Finalisation du bilan carbone (2025) et plan d'action	2026
Recyclage du verre	Taux de calcin externe : 30 % en 2025 → 35 % objectif 2026	2026
Sécurité industrielle	Zéro accident avec arrêt d'ici fin 2026	2026

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

En 2025, le groupe SOTUVER a engagé une première démarche structurée de gestion des risques ESG à travers l'élaboration d'une cartographie qualitative des principaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur ses activités et sa performance financière. Cette démarche repose sur des entretiens réalisés avec les responsables des différentes fonctions de la société et sur une méthodologie d'évaluation fondée sur un scoring croisant la probabilité d'occurrence des risques et leur impact financier potentiel.

Le groupe prévoit par ailleurs de renforcer progressivement son dispositif ESG à partir de 2026 afin d'améliorer l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus de gestion et d'anticiper les évolutions réglementaires ainsi que les attentes croissantes du marché en matière de transparence extra-financière.

3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

Risque	Catégorie	Description	Niveau de matérialité	Horizon	Opportunité associée
Dépendance au calcin importé	Environnement	46 % du calcin externe importé (2025)	Élevé	Court terme	Structuration filière locale de recyclage
Hausse du prix de l'énergie	Environnement	Consommation gaz/électricité des fours	Élevé	Court terme	Efficacité énergétique (ISO 50001)
Accident industriel grave	Social	Brûlures / coupures sur lignes	Moyen	Court à moyen terme	ISO 45001 prévue 2027

3.3. Exposition au MACF

Le groupe SOTUVER exporte une partie de sa production vers l'Union européenne. Toutefois, au regard du périmètre actuel du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le secteur du verre d'emballage n'est pas directement concerné par les catégories de produits couvertes par ce dispositif.

En conséquence, le groupe ne considère pas, à ce stade, le MACF comme un enjeu réglementaire matériel ayant un impact financier significatif sur ses activités. Néanmoins, une veille réglementaire est assurée afin de suivre les évolutions potentielles du dispositif européen et leurs implications potentielles futures pour le secteur verrier

SECTION 4 — INDICATEURS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et conformément à l'approche « comply or explain », le groupe ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés, compte tenu du niveau actuel de maturité des données et des systèmes d'information disponibles. Cette situation s'explique également par l'absence de risques ESG significatifs identifiés à ce jour, susceptibles d'avoir un impact financier matériel sur l'activité, la performance ou la situation financière du groupe.

VII. NOTIFICATION DES RESULTATS DES VERIFICATIONS FISCALES

À la suite d'une vérification fiscale ponctuelle au titre de l'exercice 2023, la société « SGI » a reçu une notification de redressement fiscal d'un montant de 3 698 496 DT prévoyant qu'elle est soumise à l'IS et à la CSS au taux de droit commun. Cette notification remet en cause l'avantage fiscal lié au dégrèvement fiscal accordé aux sociétés installées dans les zones de développement régional.

Le redressement fiscal s'est basé principalement sur l'Article 72 Pg.2 du Code de l'IRPP et de l'IS qui précise qu'aucun avantage ne peut être octroyé dans le cadre du développement régional à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. L'administration fiscale a précisé que la société « SGI » ne peut pas bénéficier de l'avantage lié au développement régional du fait qu'elle exerce la même activité que la société « SOTUVER », et ce en application de l'Article 72 Pg.2 précité.

La société a présenté son opposition à ce redressement en expliquant que la société « SGI » est une société nouvellement créée et qu'elle a réalisé un nouvel investissement. Cette création n'est pas faite à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. Le terme exercice de la même activité, visé par l'Article 72 du Code de l'IRPP et de l'IS, se rapporte uniquement aux opérations de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique. De ce fait l'Article 72 du Code IRPP et IS n'est pas applicable à la société « SGI ».

Aucune charge ou provision n'a été constatée à ce titre.

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 22 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

IX. Etat des soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	Exercice 2025	Exercice 2024	Charges	Exercice 2025	Exercice 2024	Soldes	Exercice 2025	Exercice 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	268 700 081	246 958 983						
Production stockée	2 499 846	15 737 472						
Total	271 199 926	262 696 455	Total	-	-	Production	271 199 926	262 696 455
Production	271 199 926	262 696 455	Achat consommés	(98 375 138)	(99 868 802)	Marge sur cout matières	172 824 788	162 827 653
Marge sur cout matières	172 824 788	162 827 653	Autres charges externes	(17 419 971)	(18 896 655)	Valeur Ajoutée brute	155 404 817	143 930 998
Valeur Ajoutée brute	155 404 817	143 930 998	Impôts et taxes	(3 417 133)	(805 338)			
			Charges de personnel	(29 851 076)	(25 886 244)			
Total	155 404 817	143 930 998	Total	(33 268 209)	(26 691 582)	Excédent Brut d'Exploitation	122 136 609	117 239 416
Excédent Brut d'Exploitation	122 136 609	117 239 416	Autres charges ordinaires	(422 952)	(80 084)			
Autres produits ordinaires	303 519	821 588	Charges financières nettes	(32 123 394)	(30 762 221)			
Produits de placements	4 259 952	5 703 561	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(46 100 706)	(43 052 802)			
			Impôt sur le résultat ordinaire	(2 253 906)	(2 273 972)			
Total	126 700 080	123 764 565	Total	(80 900 957)	(76 169 079)	Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486
Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486	Résultat des activités ordinaires	45 799 122	47 595 486			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	-			
Total	45 799 122	47 595 486	Total	45 799 122	47 595 486	Résultat net après modifications comptables	45 799 122	47 595 486

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2025 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 186 848 058 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 087 307 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons votre attention sur la note « VII » qui précise que la société « Sotuver Glass Industries » a subi une vérification fiscale au titre de l'exercice 2023 et ayant abouti à un redressement de 3 698 496 DT. La société a présenté son opposition et aucune provision n'a été constatée à ce titre. A la date du présent rapport, les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées de façon fiable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour une valeur nette de 99 722 108 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 18% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks et des contrôles internes mis en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des couts d'entrée des stocks (cout d'achat pour les matières premières et cout de production pour les produits finis);
- Vérifier le fait que les stocks soient évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de dépréciation et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.
- La revue des conclusions relatives aux travaux de l'auditeur de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 260 490 444 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- La prise de connaissance des procédures de gestion des ventes et des contrôles internes mis en place par la Société dans le cadre de ce processus ;
- La compréhension de l'environnement informatique lié à la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;

- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers ;
- La revue des conclusions relatives aux travaux de l'auditeur de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES.

5. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long

de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe SOTUVER.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du groupe SOTUVER, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2025 accompagnés des rapports des commissaires aux comptes, M. Achref Guermech (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirist AUDITORS). Ces états annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel N°7634 du 19 juin 2026 .

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 047 294	1 820 251	227 043
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 768 195)	(1 659 060)	(109 135)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	279 099	161 192	117 907
Immobilisations corporelles		289 719 708	274 676 350	15 043 358
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(166 668 522)	(146 434 539)	(20 233 982)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	123 051 186	128 241 812	(5 190 626)
Immobilisations financières		89 775 255	73 490 819	16 284 436
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)	0
Immobilisations financières nettes	(B.2)	89 510 702	73 226 266	16 284 436
Total des actifs immobilisés		212 840 987	201 629 269	11 211 718
Autres actifs non courants	(B.3)	299 542	407 482	(107 940)
Total des actifs non courants		213 140 529	202 036 751	11 103 778
Actifs courants				
Stocks		58 109 159	50 227 565	7 881 594
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 182 285)	(2 859 060)	(1 323 225)
Stocks nets	(B.4)	53 926 874	47 368 505	6 558 369
Clients et comptes rattachés		48 568 972	30 717 391	17 851 581
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 997 030)	(8 855 728)	(141 302)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	39 571 942	21 861 663	17 710 279
Autres actifs courants		18 816 401	33 991 237	(15 174 836)
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 389 356)	(2 114 926)	(274 430)
Autres actifs courants nets	(B.6)	16 427 045	31 876 311	(15 449 266)
Placements et autres actifs financiers		35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
- Provision sur les placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	0
Placements et autres actifs financiers nets	(B.7)	34 900 000	43 050 000	(8 150 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.8)	1 220 064	4 116 935	(2 896 871)
Total des actifs courants		146 045 925	148 273 413	(2 227 488)
Total des actifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		39 254 475	39 254 475	-
Réserves		12 601 144	12 578 658	22 486
Réserves spéciales réinvestissements		4 337 290	3 752 300	584 990
Subvention d'investissement		311 153	328 705	(17 552)
Résultats reportés		54 651 432	51 146 351	3 505 081
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		111 155 494	107 060 489	4 095 005
Résultat de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Dont Réserves spéciales de réinvestissements		1 228 921	584 990	
Total des capitaux propres	(B.9)	135 897 198	120 964 179	14 933 019
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.10)	83 865 406	93 711 434	(9 846 028)
Provisions pour risques et charges	(B.11)	6 665 285	5 015 868	1 649 417
Total des passifs non courants		90 530 691	98 727 301	(8 196 610)
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.12)	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	(B.13)	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.14)	91 512 398	97 390 360	(5 877 962)
Total des passifs courants		132 758 566	130 618 684	2 139 882
Total des passifs		223 289 256	229 345 985	(6 056 729)
Total des capitaux propres et des passifs		359 186 454	350 310 164	8 876 290

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	115 141 593	100 836 224	14 305 369
Autres produits d'exploitation	(R.2)	8 891 485	9 068 642	(177 158)
Total des produits d'exploitation		124 033 078	109 904 866	14 128 212
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		3 614 985	14 515 612	(10 900 627)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(52 452 495)	(55 438 218)	2 985 723
Charges de personnel	(R.4)	(14 416 277)	(12 869 956)	(1 546 321)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(24 498 791)	(19 866 776)	(4 632 015)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(14 976 627)	(12 626 478)	(2 350 149)
Total des charges d'exploitation		(102 729 204)	(86 285 816)	(16 443 388)
Résultat d'exploitation		21 303 874	23 619 050	(2 315 176)
Charges financières nettes	(R.7)	(18 677 384)	(13 646 408)	(5 030 976)
Produits de placements	(R.8)	23 754 743	5 626 859	18 127 884
Autres gains ordinaires	(R.9)	239 964	818 645	(578 681)
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(209 308)	(16 239)	(193 069)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 411 888	16 401 908	10 009 980
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(1 670 184)	(2 498 218)	828 034
Résultat des activités ordinaires après impôt		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		24 741 704	13 903 690	10 838 014
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		24 741 704	13 903 690	10 838 014

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Exercice de 12 mois clos le		
	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		24 741 704	13 903 690
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	(F.1)	24 498 791	19 866 776
Résorption subvention d'investissement		(17 553)	(17 700)
Plus ou moins value de cession		(228 211)	-
Variation des:			
Stocks	(F.2)	(7 881 594)	(14 601 394)
Créances clients	(F.2)	(17 851 581)	4 427 473
Autres actifs	(F.2)	15 174 836	(4 099 708)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	8 201 929	(12 774 899)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		46 638 321	6 704 238
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(16 054 727)	(53 966 716)
Encaissements relatifs à des cessions des immobilisations corporelles		594 898	-
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières	(F.5)	(16 284 436)	(45 366 034)
Variation des autres actifs non courants		-	(375 241)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(31 744 265)	(99 707 991)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		22 487	53 485
Encaissements provenant des emprunts		16 700 000	72 900 000
Remboursements d'emprunts		(22 384 366)	(11 887 382)
Distributions de dividendes		(9 813 619)	(21 589 961)
Encaissements sur crédit de financement		187 952 558	199 169 342
Remboursements de crédit de financement		(190 615 365)	(171 239 283)
Intérêts courus		151 769	870 781
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(17 986 537)	68 276 982
Variation de la trésorerie		(3 092 481)	(24 726 771)
Trésorerie au début de l'exercice		39 919 464	64 646 235
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.6)	36 826 983	39 919 464

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 DT. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. Faits saillants de l'exercice

L'exercice 2025 est marqué par les faits suivants :

- L'acquisition d'un nombre de 2 339 000 actions au capital de la société « SGI » respectivement 1 599 000 actions auprès de « LLOYD TUNISIEN », et 740 000 actions auprès de « BEST LEASE » ;
- La souscription des emprunts bancaires pour un total de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)	Conditions
UBCI	11 700	Remboursable dans un délai de 72 mois au taux de TMM+2%
Banque de Tunisie	5 000	Remboursable dans un délai de 84 mois au taux de TMM+1,65%

- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 a atteint 115 141 593 DT contre 100 836 224 en 2024, soit une augmentation de 14 %. Cette hausse s'explique par le fonctionnement du four 2 sur toute l'année 2025, alors qu'il avait été à l'arrêt pendant 4 mois en 2024 pour révision.
- La société a encaissé des dividendes distribués par sa filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 20 400 000 DT.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'exercice allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. En date du 12 novembre 2025, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale préliminaire faisant ressortir un redressement total de 1 827 771 DT en principal et pénalités.

Les risques qui découlent de ce contrôle fiscal ont été estimés et provisionnés dans les comptes de la société au 31 décembre 2025.

- Dans le cadre de l'amnistie sociale, la société a établi un engagement envers la CNSS pour le paiement d'un montant de 1 094 923 DT sur une période de 36 mois, à compter du 28 avril 2025, suite à un contrôle social portant sur la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

Le montant restant dû au 31 décembre 2025 s'élève à 790 778 DT, dont la totalité est déjà constatée parmi les passifs de la société.

III. Référentiel comptable

III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisées dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères ; il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation et les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable où un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

Les frais d'émission des emprunts sont inscrits en charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus, et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 10.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés.

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 Décembre 2025.

IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

VI.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Désignation	NANTISSEMENT	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/2025	Amort et Prov Cumulés au 31/12/2024	Dotations	Provisions	Amortissements cumulés sorties 2025	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2025	VCN au 31/12/2024	VCN au 31/12/2025
Investissements, Recherches et développements	100% Nantis	701	-	-	-	701	(701)	-	-	-	(701)	-	-
Licences	100% Nantis	295 073	58 043	-	-	353 116	(253 802)	(47 807)	-	-	(301 609)	41 271	51 507
Logiciels	100% Nantis	1 516 121	3 999	-	-	1 520 120	(1 404 557)	(61 328)	-	-	(1 465 885)	111 564	54 235
Brevets	100% Nantis	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Concessions	100% Nantis	-	165 000	-	-	165 000	-	-	-	-	-	-	165 000
Total immobilisations incorporelles		1 820 251	227 042			2 047 294	(1 659 060)	(109 135)			(1 768 195)	161 192	279 099
Terrains	100% Nantis	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	100% Nantis	28 713 779	-	-	-	28 713 779	(12 894 240)	(625 533)	-	-	(13 519 773)	15 819 539	15 194 007
Equipements de bureau	100% Nantis	666 643	2 345	-	-	668 988	(551 571)	(23 974)	-	-	(575 544)	115 072	93 444
Installations techniques	100% Nantis	4 602 301	56 100	-	-	4 658 401	(3 204 420)	(200 588)	-	-	(3 405 008)	1 397 881	1 253 391
Matériel de sécurité	100% Nantis	629 894	-	-	-	629 894	(358 007)	(49 040)	-	-	(407 047)	271 887	222 845
Matériel de transport	100% Nantis	3 552 002	-	-	(440 220)	3 111 782	(2 831 140)	(609 773)	-	417 640	(3 023 273)	720 862	88 510
Matériel et Outillage Industriel	100% Nantis	180 623 824	3 226 834	2 394 909	-	186 245 567	(90 101 206)	(12 301 988)	-	-	(102 403 196)	90 522 618	83 842 372
Matériel Informatique	100% Nantis	2 843 187	40 289	(18 559)	-	2 864 917	(1 653 802)	(272 037)	-	-	(1 925 840)	1 189 385	939 077
Moule	100% Nantis	47 955 339	5 476 451	-	(344 120)	53 087 669	(32 625 797)	(5 365 283)	(676 879)	-	(38 667 960)	15 329 542	14 419 709
Total immobilisations corporelles		270 542 277	8 802 019	2 376 350	(784 340)	280 936 305	(144 220 183)	(19 448 218)	(676 879)	417 640	(163 927 642)	126 322 094	117 008 663
Immobilisations corporelles en cours	100% Nantis	21 505	5 162 265	(2 376 350)	-	2 807 420	-	-	-	-	-	21 505	2 807 420
Matériel et Outillage Industriel en cours	100% Nantis	1 318 312	-	-	-	1 318 312	-	-	-	-	-	1 318 312	1 318 312
Matériel et Outillage Industriel fours 1 en cours	100% Nantis	126 085	638 911	-	-	764 996	-	-	-	-	-	126 085	764 996
Avance /immobilisations	100% Nantis	2 668 171	1 224 504	-	-	3 892 676	(2 214 357)	-	(526 525)	-	-	453 814	1 151 794
Total immobilisations corporelles en cours		4 134 072	7 025 680	(2 376 350)		8 783 404	(2 214 357)		(526 525)		(2 740 881)	1 919 717	6 042 522
Total		276 496 601	16 054 741		(784 340)	291 767 002	(148 093 599)	(19 557 353)	(1 203 404)	417 640	(168 436 718)	128 403 004	123 330 285

Au 31 Décembre 2025, la société ne présente ni engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ni indemnités accordées par des tiers relatives à des immobilisations corporelles dépréciées, perdues ou cédées.

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 89 510 702 DT contre 73 226 266 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2025	Provision	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Titres de participations (*)	86 027 317	(264 553)	85 762 764	69 093 039
Avances sur acquisition des Titres de participation (*)	-	-	-	584 990
Cautionnements	2 269 361	-	2 269 361	2 253 111
Emprunt Obligataire	500 000	-	500 000	500 000
Dépôt Lloyd	978 577	-	978 577	795 126
Total	89 775 255	(264 553)	89 510 702	73 226 266

(*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 85 762 764 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs bruts au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Valeur brute au 31/12/2025	Cumul Provisions au 31/12/2025 ⁽¹⁾	Valeurs nettes au 31/12/2025	% de détention
Sotuver Glass Industrie	67 056 900	14 824 835	81 881 735	-	81 881 735	100%
SVT	1 950 000	-	1 950 000	-	1 950 000	65%
MARINAJERBA	190 730	-	190 730	(104 591)	86 139	2%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	(120 000)	0	80%
ADRIAVETRO	27 462	-	27 462	(27 462)	0	75%
NSD*	12 500	-	12 500	(12 500)	0	13%
OPAB	584 990	-	584 990	-	584 990	45%
SOTUVER GREEN	-	1 259 900	1 259 900	-	1 259 900	100%
Total	69 942 582	16 084 735	86 027 317	(264 553)	85 762 764	

(1) Aucune dotation complémentaire aux provisions sur les titres de participation n'a été constatée au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 299 542 DT contre 407 482 DT 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant Brut au 31/12/2024	Cumul Résorption au 31/12/2024	Résorption de l'exercice	Cumul Résorption au 31/12/2025	Solde Net au 31/12/2025
Charges à répartir	437 864	(30 383)	(107 940)	(138 323)	299 542

Ce sont des frais de pré-exploitation (frais d'émission d'emprunts, frais de mission, déplacements, hébergement ...) liés à la rénovation du four 2 et de ses deux lignes de production. La date de mise en service est 30/09/2024.

Aucune capitalisation de charges à répartir n'a été constatée au cours de l'année 2025.

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 53 926 874 DT contre 47 368 505 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Produits finis	34 255 405	30 640 419
Matières consommables	14 460 714	13 617 988
Matières premières	6 486 749	3 481 601
Emballages	1 132 260	1 177 331
Palettes	1 774 032	1 310 226
Stocks brut	58 109 159	50 227 565
Provision pour dépréciation des stocks	(4 182 285)	(2 859 060)
Stocks net	53 926 874	47 368 505

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 39 571 942 DT contre 21 861 663 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2025	31/12/2024
Clients d'exploitation	40 973 524	24 149 832
Clients douteux et impayés	5 812 644	5 858 544
Valeurs à l'encaissement ⁽²⁾	158 516	573 785
Clients effets à recevoir	1 624 289	135 230
Clients et comptes rattachés bruts ⁽¹⁾	48 568 972	30 717 391
Provision pour dépréciation des créances	(8 997 030)	(8 855 728)
Clients et comptes rattachés nets	39 571 942	21 861 663

⁽¹⁾ L'augmentation de 17 851 581 DT des créances clients bruts soit 58% s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires d'environ 15 millions de dinars.

⁽²⁾ Les valeurs à l'encaissement au 31 décembre correspondent à des chèques reçus des clients au titre des exercices antérieurs et non encore encaissés à cette date. Leur montant total a été intégralement provisionné au titre de la provision pour dépréciation des créances.

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 16 427 045 DT contre 31 876 311 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Etat et collectivités publiques	7 552 305	16 243 026
Comptes de régularisation actifs	5 127 543	11 651 299
Fournisseurs débiteurs	4 079 228	3 684 856
Personnel et comptes rattachés	1 114 841	1 319 819
Débiteurs divers	900 750	1 050 503
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734
Total brut	18 816 401	33 991 237
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 389 356)	(2 114 926)
Autres actifs courants nets	16 427 045	31 876 311

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 34 900 000 DT contre 43 050 000 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Billet de Trésorerie ATB	24 500 000	26 650 000
Billet de Trésorerie AMEN BANK	4 150 000	4 150 000
Billet de Trésorerie BIAT	5 000 000	5 000 000
Billet de Trésorerie ATTIJARI	2 000 000	8 000 000
Total brut	35 650 000	43 800 000
Provision pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	(750 000)
Placements et autres actifs financiers nets	34 900 000	43 050 000

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 1 220 064 DT contre 4 116 935 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Banques	1 217 652	4 103 775
Caisse	2 412	13 159
Total	1 220 064	4 116 935

B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 135 897 198 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation	39 254 475	3 925 447	756 038	34 544 685	3 752 300	346 406	200 000	7 643 687	38 191 627	128 614 666
Affectation résultat de l'exercice 2023	-	-	-	38 191 627	-	-	-	-	(38 191 627)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(21 589 961)	-	-	-	-	-	(21 589 961)
Fond social	-	-	53 485	-	-	-	-	-	-	53 485
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	13 903 690	13 903 690
Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation	39 254 475	3 925 447	809 524	51 146 351	3 752 300	328 706	200 000	7 643 687	13 903 690	120 964 179
Affectation résultat de l'exercice 2024	-	-	-	13 903 690	-	-	-	-	(13 903 690)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 813 619)	-	-	-	-	-	(9 813 619)
Fond social	-	-	22 487	-	-	-	-	-	-	22 487
Réserves spéciales d'investissement	-	-	-	(584 990)	584 990	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 553)	-	-	-	(17 553)
Résultat 31/12/2025	-	-	-	-	-	-	-	-	24 741 704	24 741 704
Capitaux propres au 31/12/2025	39 254 475	3 925 447	832 011	54 651 432	4 337 290	311 153	200 000	7 643 687	24 741 704	135 897 198

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
<u>Solde au 1^{er} janvier</u>	809 524	756 038
Ressources de l'exercice		
Intérêts des prêts au personnel	22 487	53 485
Emplois de l'exercice		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<u>Solde au 31 Décembre</u>	832 011	809 524

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 311 153 DT contre 328 705 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2025	Résorption	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024
Subvention M A N	7 162 061	(7 098 549)	63 512	72 193
Subvention A P I	5 908 675	(5 661 035)	247 640	256 512
Total	13 070 736	(12 759 584)	311 153	328 706

Au 31 Décembre 2025, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	61,31%	24 066 971
LLOYD TUNISIEN	11,38%	4 465 671
INDINVEST SICAV	9,21%	3 613 952
Divers	18,11%	7 107 881
Total	100,00%	39 254 475

B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 83 865 406 DT contre 93 711 434 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Emprunt UBCI (*)	32 500 877	28 083 333
Emprunt BT (*)	16 118 632	14 559 316
Emprunt Amen Bank (*)	14 762 947	21 637 192
Emprunt ATTIJARI ((*)	13 842 860	21 560 164
Emprunt ATB (*)	6 214 286	7 871 429
CNSS à long terme	425 803	-
Total	83 865 406	93 711 434

(*) Voir note XI pour plus de détails

B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 6 665 285 DT contre 5 015 868 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour départ à la retraite	1 876 671	2 118 391
Provision pour litiges	4 788 614	2 897 477
Total	6 665 285	5 015 868

B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 26 971 314 DT contre 17 691 840 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	18 396 482	13 258 453
Fournisseurs effets à payer	4 214 503	2 462 767
Fournisseurs, factures non parvenues	4 274 568	1 607 978
Fournisseurs d'immobilisation	84 146	361 028
Retenues de garantie	1 615	1 615
Total	26 971 314	17 691 840

B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 14 274 854 DT contre 15 536 484 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Clients créditeurs	2 312 026	5 119 320
Personnel et comptes rattachés	3 738 428	3 238 845
Autres charges à payer	2 103 350	1 897 276
Personnel et comptes rattachés	32 268	5 892
Dettes pour congés payés	1 548 042	1 275 202
Personnel, cession divers	43 457	49 626
Assurance Groupe	6 442	6 442
Personnel UGTT	4 870	4 408
Etat et comptes rattachés	961 965	1 368 309
Etat, impôt et taxes	960 850	1 367 193
État retenues à la source	1 115	1 115
Créditeurs divers	2 889 206	1 517 578
Dividendes	9 581	8 451
C.N.S.S.	1 435 545	1 091 944
Produits constatés d'avance	1 149 781	310 495
Créditeurs divers	285 649	98 038
Jetons de présence	8 650	8 650
Charges à payer	4 373 229	4 292 433
Total	14 274 854	15 536 484

B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 91 512 398 DT contre 97 390 360 DT au 31 Décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Crédit de financement	44 457 524	65 620 331
Crédit financement Export	15 999 997	19 999 997
Crédit financement Stock	13 586 000	14 086 000
Crédit de gestion	5 200 000	22 200 453
Financement en devise	9 671 527	9 333 881
Emprunt à moins d'un an (*)	26 971 722	22 384 256
ATTIJARI BANK	7 717 195	7 936 364
AMEN BANK	6 874 244	6 261 970
UBCI	7 282 456	3 916 667
BT	3 440 684	3 440 684
ATB	1 657 142	828 571
Billets de trésorerie	18 500 000	-
UBCI	12 500 000	-
BIAT	6 000 000	-
Intérêts courus sur crédits	1 540 072	1 388 303
ATTIJARI BANK	307 328	358 449
UBCI	880 255	827 798
Amen Bank	185 899	72 276
BT	131 368	49 776
En devise	35 221	79 947
BIAT	-	57
Banques	43 080	7 997 471
UBCI	40 732	1 117 984
B.T.	2 348	740 457
ATTIJARI BANK	-	808 685
AMEN BANK	-	2 316 437
UIB	-	227 160
BIAT	-	2 786 748
Total	91 512 398	97 390 360

(*) Voir note XI pour plus de détails

VI.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 115 141 593 DT au cours de l'exercice 2025 contre à 100 836 224 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Chiffre d'affaires Export	83 763 348	68 243 997
Chiffre d'affaires Local	31 378 245	32 592 227
Total	115 141 593	100 836 224

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 8 891 485 DT au cours de l'exercice 2025 et 9 068 642 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Autres Produits Locaux	7 109 353	6 373 038
Produit location moules	1 764 579	2 171 123
Résorption subvention d'investissement	17 553	524 482
Total	8 891 485	9 068 642

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 52 452 495 DT au cours de l'exercice 2025 contre 55 438 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Matière première	20 018 465	21 608 583
Stock initial	3 481 601	4 077 124
Achats	23 023 613	21 013 060
Stock final	(6 486 749)	(3 481 601)
Matière consommable	4 207 619	7 294 176
Stock initial	13 617 988	13 263 833
Achats	5 050 345	7 648 330
Stock final	(14 460 714)	(13 617 988)
Emballage	4 666 075	3 996 070
Stock initial	1 177 331	1 145 905
Achats	4 621 004	4 027 496
Stock final	(1 132 260)	(1 177 331)
Palette	2 458 199	2 071 934
Stock initial	1 310 226	1 014 501
Achats	2 922 005	2 367 659
Stock final	(1 774 032)	(1 310 226)
Energie	19 698 629	20 505 537
Eau	67 162	58 499
Gaz	11 901 792	13 086 577
Electricité	7 729 675	7 360 461
Marchandises	1 403 508	(38 082)
Total	52 452 495	55 438 218

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 14 416 277 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 869 956 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Salaires & Appointements	11 471 253	10 743 134
Charges Patronales	2 945 023	2 126 822
Total	14 416 277	12 869 956

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 24 498 791 DT au cours de l'exercice 2025 contre 19 866 776 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provision des moules	1 096 264	184 734
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions au résorption des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 14 976 627 DT au cours de l'exercice 2025 contre 12 626 478 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Transport	6 462 867	4 147 228
Sous-traitance	1 993 534	2 629 341
Autres charges	1 638 610	1 423 212
Entretiens et réparations	1 111 026	993 721
Locations	875 026	578 036
Honoraires	665 445	794 171
Réceptions et missions	513 023	348 763
Assurances	430 141	334 687
Frais bancaires	420 437	486 142
Assistance	328 285	475 166
Impôts et taxes	288 967	197 601
Télécommunications	161 765	131 951
Jetons de présence	87 500	86 458
Total	14 976 627	12 626 478

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 18 677 384 DT au cours de l'exercice 2025 contre 13 646 408 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Intérêts des emprunts	12 176 991	8 467 577
Intérêts Opérations de financement	5 696 910	3 756 370
Frais d'escompte	890 390	835 184
Différence de change (*)	(86 907)	587 277
Total	18 677 384	13 646 408

(*) Aucune différence de change n'a été incorporée dans la valeur comptable d'un actif, et aucun écart de conversion n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31.12.2025.

R.8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent en 2025 à 23 754 743 DT contre 5 626 859 DT au cours de l'exercice 2024 et de détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Dividendes encaissés	20 400 000	-
Revenus des valeurs mobilières	3 354 743	5 626 859
Total	23 754 743	5 626 859

Cette croissance découle essentiellement de la comptabilisation des dividendes de la filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES, à hauteur de 20,400 millions de dinars.

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 239 964 DT au cours de l'exercice 2025 contre 818 645 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Profit exceptionnel	182 964	818 645
Plus value /cession actif	57 001	-
Total	239 964	818 645

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 209 308 DT au cours de l'exercice 2025 contre 16 239 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Pertes exceptionnelles	209 308	16 239
Total	209 308	16 239

R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 1 670 184 DT au cours de l'exercice 2025 contre 2 498 218 DT au cours de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2025	2024
Impôts sur les bénéfices	1 355 324	1 974 870
Contribution sociale	314 860	384 322
Contribution conjoncturelle	0	139 026
Total	1 670 184	2 498 218

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charge par nature	Montant	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats d'approvisionnements consommés	52 452 495	49 710 956	2 216 683	524 856	-	
Autres charges d'exploitation	14 976 627	5 881 097	6 302 752	2 277 597	515 182	
Charges de personnel	14 416 277	10 861 521	1 169 703	2 385 053	-	
Dotations aux amortissements et aux provisions	24 498 791	19 535 460	67 203	62 630	4 833 498	
Variation des stocks de produits finis et des encours	(3 614 985)	(3 614 985)	-	-	-	
Total	102 729 204	82 374 048	9 756 341	5 250 136	5 348 679	

VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	14 192 069	10 031 242
Dotation aux amortissements des Moules	5 365 283	4 959 889
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 438 598	2 897 477
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	428 935	1 420 877
Provisions pour dépréciation des clients	340 352	786 795
Provisions pour dépréciation des stocks	1 323 224	484 486
Dotations aux provisions des moules	1 096 264	184 734
Dotations aux résorptions des charges à répartir	107 940	30 383
Provisions pour dépréciation des placements	-	750 000
Reprises sur Provisions	(793 876)	(1 679 107)
Total	24 498 791	19 866 776

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	58 109 159	50 227 565	(7 881 594)
Créances clients	48 568 972	30 717 391	(17 851 581)
Autres actifs	18 816 401	33 991 237	15 174 836
Total	125 494 533	114 936 193	(10 558 339)

F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2025 (a)	31/12/2024 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	26 971 314	17 691 840	9 279 474
Autres passifs courants	14 274 854	15 536 484	(1 261 630)
Crédit CNSS CT	425 805	-	425 805
Passifs non courants (Provision IDR)	1 876 671	2 118 391	(241 720)
Total	43 548 644	35 346 715	8 201 929

F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(15 827 685)	(53 837 978)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(227 042)	(128 738)
Total	(16 054 727)	(53 966 716)

F.5. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations Financières

Désignation	2025	2024
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	(16 284 436)	(45 366 034)
Total	(16 284 436)	(45 366 034)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde 31/12/2025	Solde 31/12/2024	Variation
Billets de trésorerie	35 650 000	43 800 000	(8 150 000)
Caisse	2 412	13 159	(10 748)
Comptes courants bancaires débiteurs	1 217 652	4 103 775	(2 886 123)
B.I.A.T	64 446	131 369	(66 923)
UIB	57 379	402 221	(344 842)
B.H	820	64 710	(63 890)
BT	229 592	85 729	143 863
B.N.A	-	-	-
UBCI	-	686 377	(686 377)
S T B	-	-	-
ATTIJARI BANK	260 726	672 813	(412 087)
AMEN BANK	364 421	862 447	(498 026)
A T B	240 268	1 198 109	(957 841)
ZITOUNA Banque	-	-	-
Comptes courants bancaires créditeurs	(43 080)	(7 997 471)	7 954 391
UBCI	(40 732)	(1 117 984)	1 077 252
B.T.	(2 348)	(740 457)	738 109
ATTIJARI BANK	-	(808 685)	808 685
A T B	-	-	-
AMEN BANK	-	(2 316 437)	2 316 437
B.N.A	-	-	-
S.T.B	-	-	-
Zitouna	-	-	-
UIB	-	(227 160)	227 160
BIAT	-	(2 786 748)	2 786 748
Total	36 826 983	39 919 464	(3 092 480)

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2025.
7. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
8. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.

9. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 158 983 293 DT, dont 110 411 435 DT restant dû au 31 Décembre 2025. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	43 583	21 560
Amen Bank	40 000	21 637
UBCI	43 700	39 783
Banque de Tunisie	23 000	19 559
ATB	8 700	7 871
TOTAL	158 983	110 411

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 10 164 702 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	306
BIAT	2 311
Banque de Tunisie	1 999
UBCI	4 394
ATB	1 155
Total	10 165

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	1 085 027 DT
Banque de Tunisie	Credit non mobilisable	667 464 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295 281 DT
Amen Bank	Engagement par signature	60 000 DT

VI. Note relative au résultat par action

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat Net	24 741 704	13 903 690
Nombre d'action	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	0,630	0,354

VII. Notes sur les parties liées

Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », au prix unitaire de 6,365 DT, soit un montant total de 10 177 635 DT.
6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 DT.
7. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT. Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.
8. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.
9. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a souscrit à des emprunts bancaires totalisent un montant de 16 700 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)
UBCI	11 700
Banque de Tunisie	5 000

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

11. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

12. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.
13. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
14. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
15. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
16. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
17. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
18. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
19. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
20. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.
21. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 196 645 DT.
22. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
23. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.

24. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces charges, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
25. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
26. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
27. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces charges, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
28. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
29. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
30. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
31. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
32. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
33. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.
34. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

VIII. Informations financières liées aux facteurs ESG

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs.

SECTION 1 — GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

Le **Conseil d'Administration** de la société SOTUVER assure la supervision stratégique des enjeux ESG. La politique RSE, formalisée en 2025 et intitulée « Une industrie verrière durable, circulaire et solidaire », a été validée par le Conseil. Les sujets ESG sont examinés **au moins deux fois par an** (validation des objectifs et suivi du rapport extra-financier).

La **Direction Générale** porte l'engagement en matière de durabilité, notamment via :

- La création en 2024 d'une **Direction du Développement Durable et de l'Économie Circulaire (DDEC)** ;
- L'allocation de dotations budgétaires dédiées (bilan carbone, actions sociales, certifications).

1.2. Comités concernés

Un **Comité RSE** interne a été constitué, comprenant :

- La **Direction Générale** (pilotage)
- La **Direction développement durable économie circulaire (DDEC -animation opérationnelle)**
- La Direction QHSE (Qualité, environnement, sécurité)
- Les représentants des **RH, Production et Finance**

Le Comité rend compte au Conseil d'Administration. Une instance dédiée au pilotage ESG existe donc sous la forme de cette organisation matricielle, sans comité spécialisé autonome au sein du Conseil.

1.3. Formation et renforcement des capacités

En 2025, la société SOTUVER a engagé plusieurs actions de formation et sensibilisation :

Bénéficiaires	Thématiques	Forme	Partenaires
Administrateurs & Direction	Enjeux climatiques, réglementation carbone (MACF)	Sessions dédiées	Cabinet externe
Personnel (120 collaborateurs)	ISO 50001 : 2018 Management de l'énergie ISO 14001 :2015 Management environnemental (tri, énergie)	Formation interne Sensibilisation	Interne
7 collaborateurs clés	Programme « formation de formateurs » (management QSE, métiers du verre)	Certification	CNFCPP*

*CNFCPP : Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle

Actions prévues 2026 :

- E-learning sur l'éthique des affaires et la prévention de la corruption (management)
- Formation des équipes dirigeantes sur les enjeux ESG et l'inclusion

SECTION 2 — STRATÉGIE ESG

2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

Business model : La société SOTUVER fabrique des emballages alimentaires en verre creux (bouteilles, flacons) pour les secteurs des boissons gazeuses, eaux, alcools et huiles. Le groupe exporte vers 20 pays, dont l'Union européenne.

2.2. L'identification des enjeux ESG

L'identification des enjeux ESG financièrement matériels de SOTUVER s'appuie sur les exigences réglementaires tunisiennes applicables à ses activités.

Cette démarche est enrichie par la prise en compte des référentiels internationaux du SASB, relatifs au secteur des contenants et emballages, afin d'assurer, afin d'assurer une analyse alignée avec les standards internationaux de matérialité financière et les spécificités opérationnelles du secteur verrier.

Enjeux ESG sectoriels (référentiel SASB – Containers & Packaging) :

- Gestion de l'énergie : Intensité énergétique
- Emissions de gaz à effet de serre CO₂ (fours verriers)
- Gestion des déchets : Taux d'intégration de calcin recyclé (économie circulaire)
- Santé, sécurité & conditions de travail : Sécurité des opérateurs
- Sécurité des produits : Traçabilité qualité et santé client

2.3 Articulation avec la stratégie globale :

Les axes stratégiques ESG 2025-2027 sont intégrés au contrat de la Direction Générale et aux bonus des directeurs d'usine :

Axe stratégique	Objectif 2025-2027	Horizon
Décarbonation	Finalisation du bilan carbone (2025) et plan d'action	2026
Recyclage du verre	Taux de calcin externe : 30 % en 2025 → 35 % objectif 2026	2026
Sécurité industrielle	Zéro accident avec arrêt d'ici fin 2026	2026

SECTION 3 — GESTION DES RISQUES

3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

En 2025, la société SOTUVER a engagé une première démarche structurée de gestion des risques ESG à travers l'élaboration d'une cartographie qualitative des principaux enjeux susceptibles d'avoir un impact sur ses activités et sa performance financière. Cette démarche repose sur des entretiens réalisés avec les responsables des différentes fonctions de la société et sur une méthodologie d'évaluation fondée sur un scoring croisant la probabilité d'occurrence des risques et leur impact financier potentiel. La société prévoit par ailleurs de renforcer progressivement son dispositif ESG à partir de 2026 afin d'améliorer l'intégration des enjeux de durabilité dans ses processus de gestion et d'anticiper les

évolutions réglementaires ainsi que les attentes croissantes du marché en matière de transparence extra-financière.

3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

Risque	Catégorie	Description	Niveau de matérialité	Horizon	Opportunité associée
Dépendance au calcin importé	Environnement	46 % du calcin externe importé (2025)	Élevé	Court terme	Structuration filière locale de recyclage
Hausse du prix de l'énergie	Environnement	Consommation gaz/électricité des fours	Élevé	Court terme	Efficacité énergétique (ISO 50001)
Accident industriel grave	Social	Brûlures / coupures sur lignes	Moyen	Court à moyen terme	ISO 45001 prévue 2027

3.3. Exposition au MACF

La société SOTUVER exporte une partie de sa production vers l'Union européenne. Toutefois, au regard du périmètre actuel du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), le secteur du verre d'emballage n'est pas directement concerné par les catégories de produits couvertes par ce dispositif. En conséquence, la société ne considère pas, à ce stade, le MACF comme un enjeu réglementaire matériel ayant un impact financier significatif sur ses activités. Néanmoins, une veille réglementaire est assurée afin de suivre les évolutions potentielles du dispositif européen et leurs implications potentielles futures pour le secteur verrier

SECTION 4 — INDICATEURS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et conformément à l'approche « comply or explain », la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés, compte tenu du niveau actuel de maturité des données et des systèmes d'information disponibles. Cette situation s'explique également par l'absence de risques ESG significatifs identifiés à ce jour, susceptibles d'avoir un impact financier matériel sur l'activité, la performance ou la situation financière de la société.

IX. Evénements postérieurs

Les présents Etats Financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 22 Mai 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

X. Etat des soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	Exercice 2025	Exercice 2024	Charges	Exercice 2025	Exercice 2024	Soldes	Exercice 2025	Exercice 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	124 033 078	109 904 866						
Production stockée	3 614 985	14 515 612						
Total	127 648 063	124 420 478	Total	-		Production	127 648 063	124 420 478
Production	127 648 063	124 420 478	Achat consommés	(52 452 495)	(55 438 218)	Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260
Marge sur cout matières	75 195 568	68 982 260	Autres charges externes	(14 687 660)	(12 428 841)	Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418
Valeur Ajoutée brute	60 507 908	56 553 418	Impôts et taxes	(288 967)	(197 636)			
			Charges de personnel	(14 416 277)	(12 869 956)			
Total	60 507 908	56 553 418	Total	(14 705 244)	(13 067 593)	Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826
Excédent Brut d'Exploitation	45 802 664	43 485 826	Autres charges ordinaires	(209 308)	(16 239)			
Autres produits ordinaires	239 964	818 645	Charges financières nettes	(18 677 384)	(13 646 408)			
Produits de placements	23 754 743	5 626 859	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	(24 498 791)	(19 866 776)			
			Impôt sur le résultat ordinaire	(1 670 184)	(2 498 218)			
Total	69 797 372	49 931 330	Total	(45 055 668)	(36 027 640)	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690
Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690	Résultat des activités ordinaires	24 741 704	13 903 690			
Gains extraordinaires	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Effet positif des modifications comptables	-	-	Effet négatif des modifications comptables	-	-			
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-	-			
Total	24 741 704	13 903 690	Total	24 741 704	13 903 690	Résultat net après modifications comptables	24 741 704	13 903 690

XI. Détail des emprunts au 31 Décembre 2025

Les emprunts de la société totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur de 110 411 435 DT. Le tableau de variation des emprunts entre le 31 Décembre 2024 et le 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt / Banque	Partie LT au 31/12/2024	Partie CT au 31/12/2024	Total au 31/12/2024	Souscription 2025	Remboursement 2025	Total au 31/12/2025	Partie LT au 31/12/2025	Partie CT au 31/12/2025
Emprunts Attijari Bank	21 560 164	7 936 366	29 496 530	-	7 936 366	21 560 164	13 842 860	7 717 196
Emprunts UBCI	28 083 333	3 916 667	32 000 000	11 700 000	3 916 667	39 783 333	32 500 877	7 282 456
Emprunts Amen Bank	21 637 192	6 261 970	27 899 161	-	6 261 970	21 637 192	14 762 947	6 874 244
Emprunts BT	14 559 317	3 440 683	18 000 000	5 000 000	3 440 683	19 559 317	16 118 635	3 440 683
Emprunts ATB	7 871 429	828 571	8 700 000	-	828 571	7 871 429	6 214 286	1 657 143
Total	93 711 435	22 384 256	116 095 691	16 700 000	22 384 256	110 411 435	83 439 605	26 971 722

Le détail des emprunts au 31 Décembre 2025 se présente comme suit :

Emprunt	Capital initial	Partie LT	Partie CT	Total Restant dû	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt
Attijari Bank 4	9 383 293	-	1 868 148	1 868 256	31/07/2021	31/10/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 5	4 200 000	-	630 000	630 000	31/05/2021	31/08/2026	TMM+1,6%
Attijari Bank 6	10 000 000	2 857 150	1 904 760	4 761 910	30/09/2021	30/06/2028	TMM+1,75
Attijari Bank 7	8 000 000	3 200 000	1 600 000	4 800 000	31/10/2023	31/10/2028	TMM + 1,25%
Attijari Bank 8	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	30/07/2024	30/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 9	5 000 000	3 214 286	714 286	3 928 571	12/07/2024	12/04/2031	TMM+1,25
Attijari Bank 10	2 000 000	1 357 139	285 716	1 642 855	26/11/2024	26/08/2031	TMM+1,25
UBCI 4	10 000 000	7 916 667	1 666 667	9 583 333	14/08/2024	14/08/2031	TMM+1,5
UBCI 2	10 000 000	6 000 000	2 000 000	8 000 000	15/11/2022	15/11/2029	TMM+1,65
UBCI 3	12 000 000	7 500 000	3 000 000	10 500 000	10/07/2024	10/01/2029	TMM+1,75
UBCI 5	11 700 000	11 084 211	615 789	11 700 000	29/10/2025	29/10/2031	TMM + 2%
Amen Bank 1	10 000 000	2 238 150	2 067 919	4 306 070	25/03/2021	25/12/2027	TMM+1,75
Amen Bank 2	15 000 000	2 654 063	2 092 019	4 746 082	05/12/2024	05/02/2028	TMM+1,5
Amen Bank 3	15 000 000	9 870 734	2 714 306	12 585 040	31/12/2024	15/11/2029	TMM+1,5
BT 1	2 800 000	1 866 667	466 667	2 333 333	25/10/2023	30/11/2030	TMM+1,65
BT 2	3 200 000	2 133 328	533 336	2 666 664	31/08/2024	30/11/2030	TMM+1,65
BT 3	12 000 000	7 118 640	2 440 680	9 559 320	25/12/2024	30/11/2029	TMM+2
BT 4	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	25/12/2025	30/11/2032	TMM + 1,65 %
ATB	8 700 000	6 214 286	1 657 143	7 871 429	31/12/2024	30/09/2030	TMM+2
TOTAL	158 983 293	83 439 605	26 971 722	110 411 435			

XII. Tableau de détermination du résultat fiscal :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL	
Au 31/12/2025	
	31/12/2025
RESULTAT Avant IS et CSS	26 411 888
I- REINTEGRATIONS	
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	2 438 598
DOT PROV DEP IMMO CORP	1 096 264
DOT AUX PROV DEP STOCK	1 323 224
DOT AUX PROV DEP CREANCE	340 352
DOT AUX PROV POUR DEP AC	428 935
Timbres de voyage	1 020
Cadeaux et frais de réceptions exc&dentaires	26 986
Dons et subventions accordés à organismes d'interet général et excédentaires	32 014
Pertes de changes non matérialisées 31/12/2025	1 894 426
Extourne Gains de changes non réalisés au 31/12/2024	148 536
Pénalités amendes et transactions	1 101 053
RS Supportés au lieu et à la place	408 528
TOTAL REINTEGRATIONS	9 239 938
II- DEDUCTIONS	
- Gains de changes non matérialisés 31/12/2025	650 799
- Extourne Pertes de changes non matérialisées 31/12/2024	1 057 731
- Reprises sur provisions initialement réintégréées	793 876
-Reprise provision IDR	241 720
- Dividendes	20 400 000
-Amortissement supplémentaire 30%	
TOTAL DEDUCTIONS	23 144 125
RÉSULTAT FISCAL AVANT DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
III- DÉDUCTION DES PROVISIONS DANS LA LIMITE DE 50% DU RÉSULTAT FISCAL	
- Provisions pour créances douteuses (action en justice)	0
- Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente. (limite 50% du coût de revient)	0
- Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis	0
IV-RÉSULTAT FISCAL APRES DÉDUCTION DES PROVISIONS	12 507 701
Bénéfices imposables	12 507 701
Bénéfice accessoires	
REVENU DES AUTRES CREANC	3 354 743
Markup refacturation Charges commune	945 425
Total bénéfices accessoires	4 300 167
Participation SOTUVER GREEN (Société Implenté dans ZDR éligible aux avantages)	1 228 921
Total bénéfices accessoires après dégrèvement	3 071 246
Bénéfices éligibles au avantages	8 207 534
Chiffre d'affaires Activité dans les ZDR HTVA	121 090 742
Chiffre d'affaires global HTVA	121 090 742
% Local ZDR	100%
% Abattement Activités dans les ZDR	9,71%
Bénéfice local déductible totalement des extensions (2361)	796 783
Bénéfice local imposable (10%)	7 410 751
IS 10%	741 075
IS 20%	614 249
IS Dû	1 355 324
Report N-1	1 472 022
AIR	11 969
Retenues à la source	1 589 756
Acomptes provisionnels	
IS à Payer (Report d'IS)	-1 718 423
Contribution de solidarité sociale dûe	314 860

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 Juin 2025 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **135 897 198 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **24 741 704 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les question clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 Décembre 2025 pour une valeur nette de 53 926 874 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 15% du total actifs).

Les stocks sont évalués comme suit

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût d'achat unitaire, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks est déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks et des contrôles internes mis en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des coûts d'entrée des stocks (coût d'achat pour les matières premières et coût de production pour les produits finis);
- Vérifier le fait que les stocks soient évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de dépréciation et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 115 141 593 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- La prise de connaissance des procédures de gestion des ventes et des contrôles internes mis en place par la Société dans le cadre de ce processus ;
- La compréhension de l'environnement informatique lié à la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;

- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants

suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne

de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures du contrôle interne pouvant impacter notre audit des états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 :

1. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » en faveur de la banque « ATTIJARI BANK » à hauteur de 1 585 000 DT.
2. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BIAT » à hauteur de 2 650 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GREEN » en faveur de la banque « AMEN BANK » à hauteur de 3 000 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » acquis 1 599 000 actions détenues par la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société avec la société « SOTUVER S.A », dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) », à une juste valeur de 6,365 DT par action, soit un montant total de 10 177 635 DT.
6. Au cours de l'exercice 2025, la société SOTUVER a acquis des billets de trésorerie émis par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » rémunéré au taux d'intérêt de 9,49%. Le solde des billets de trésorerie s'élève au 31 Décembre 2025 à 18 500 000 TND.
7. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » pour un montant (TTC) de 2 663 919 DT. Le compte fournisseur « OMNIUM PANAFRICAIN DES BOIS TUNISIE » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 223 277 DT.
8. Le compte de la filiale « SOTUVER GREEN » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 243 172 DT.

9. La société « SOTUVER SA » a refacturé à la société « CFI » pour un montant (TTC) 223 345 DT correspondant à des services payés pour le compte de cette dernière et non encore réglés au 31 Décembre 2025

Ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1. Courant l'exercice 2025, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 890 970 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2025 à 137 564 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 188 982 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2025 à 978 577 DT.

2. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 452 795 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 54 882 DT.
3. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 2 349 206 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2025 à 419 708 DT.
4. Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 2 368 874 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 250 536 DT.
5. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde débiteur de 251 101 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
6. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
7. Courant l'exercice 2025, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 1 580 038 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 385 225 DT et des effets à payer pour 573 398 DT.
8. Courant l'exercice 2025, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 144 654 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 47 600 DT.
9. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2025 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
10. Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER S.A » a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant total de 1 141 722 DT. Ces produits, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en produits à recevoir au 31 décembre 2025.

- 11.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2025 pour un montant (TTC) de 10 910 505 DT. Le compte débiteur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 563 538 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à ces opérations et constatés en produits à recevoir s'élèvent à 196 645 DT.
- 12.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 251 571 DT qui a été réglé en 2025.
- 13.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER SA » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 2 410 378 DT.
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2025 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 029 326 DT.
- 14.** Au cours de l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a vendu à la société « SOTUVER S.A » des produits finis pour un montant total TTC de 1 384 727 DT. Ces ventes, non encore facturés à la date de clôture, ont été constatés en charges à payer au 31 décembre 2025.
- 15.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 1 609 932 DT qui a été réglé en 2025.
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2025 relative à cette opération pour un montant de 1 636 777 DT.
- 16.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 3 620 594 DT. Le compte créditeur de la filiale « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2025 un solde de 2 198 315 DT.
- 17.** Courant l'exercice 2025, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a mis à la disposition de la société « SOTUVER SA » des moules pour un montant (TTC) de 399 082 DT. Ces opérations, non encore facturées à la date de clôture, ont été constatées en charge à payer au 31 Décembre 2025.
- 18.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
- 19.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
- 20.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
- 21.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
- 22.** Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.

23. Courant les exercices antérieurs à 2025, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « ATB » à hauteur de 6 360 000 DT.

24. Au 31 Décembre 2025, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés du groupe s'élève à 35 650 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
Total	35 650

(*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits constatés sur ses billets de trésorerie courants l'exercice 2025, s'élèvent à 3 300 233 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 120 000 DT versable sur 12 mois.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 9 septembre 2024. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 140 000 DT avec la prise en charge des charges sociales et fiscales, ainsi que les avantages en nature soit l'équivalent de 500 DT par mois de carburant et d'une ligne téléphonique.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Nouveau Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Avantages à court terme	187 726	-	293 601	-
Charge congés à payer	-	-	56 724	56 724
Indemnité de départ à la retraite	-	-	18 807	18 807
Total	187 726	-	369 132	75 531

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 87 500 DT relatif aux jetons de présence à accorder aux membres de Conseil d'Administration. Ce montant a été proposé par le Conseil d'Administration du 22 Mai 2026 fixant l'enveloppe des jetons de présence à un montant net de 70 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.

- La société a provisionné au cours de l'année 2025 un montant de 26 250 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2025 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 Juin 2026

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Achraf Guermech

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki

AFC AMANETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2026

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 01/10/2024, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « AFC AMANETT SICAV » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan au 31/03/2026, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer une conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « AFC AMANETT SICAV », arrêtés au 31 mars 2026, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion, nous attirons votre attention qu'au cours de la période allant du 01/01/2026 au 31/03/2026 : la société « AFC AMANETT SICAV » n'a pas respecté de manière permanente les dispositions de l'article 2 et de l'article 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, et ce, en employant :

- Plus de 50% de son actif en valeurs mobilières représentant des titres de créances à court terme et en liquidités et équivalents de liquidités. Ce taux est de 57,14% au 31/03/2026.
- Plus de 20% de son actif en liquidité et quasi-liquidités. Ce taux est de 34,19% au 31/03/2026.
- Plus de 10% de son actif en des conventions de pensions livrées de titres d'emprunt de l'Etat. Ce ratio est de 10,20% au 31/03/2026.

Tunis, le 30/04/2026

Le commissaire aux comptes
Auditing& Consulting Worldwide
Ahmed KHLIF

AFC AMANETT SICAV
BILAN ARRETE AU 31-03-2026

BILANS		NOTE	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLETITRES	AC1	130 481 178	45 995 440	99 239 067
AC1-A	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		0	0	0
AC1-B	Obligations et valeurs assimilées		115 401 775	26 180 871	87 441 562
AC1-C	Autres valeurs (Titres OPCVM)		15 079 403	19 814 569	11 797 505
AC2	Placementsmonétairesetdisponibilités	AC2	174 138 846	168 924 259	176 440 561
AC2-A	Placements monétaires	AC2-A	154 161 458	145 462 779	171 579 032
AC2-B	Disponibilités	AC2-B	19 977 388	23 461 480	4 861 529
AC3	Créances d'exploitation	AC3	63 311	161 103	56 686
TOTAL ACTIF			304 683 335	215 080 802	275 736 314
PASSIF					
PA1	Opérateurs créditeurs	PA1	97 845	75 681	52 228
PA2	Autres créditeurs divers	PA2	114 088	45 646	103 910
TOTAL PASSIF			211 933	121 327	156 138
ACTIF NET			304 471 402	214 959 475	275 580 176
CP1	Capital	CP1	300 117 710	208 451 230	255 342 850
CP2	Sommes capitalisables	CP2	4 353 692	6 508 245	20 237 326
CP2-B	Sommes capitalisables de la période		4 353 692	6 508 245	20 237 326
ACTIF NET			304 471 402	214 959 475	275 580 176
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			304 683 335	215 080 802	275 736 314

AFC AMANETT SICAV
ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2026 AU 31-03-2026

ETATS DE RESULTAT		Note	Période du	Période du	Période du
			01/01/2026	01/10/2024	01/10/2024
			au	au	au
			31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	Revenus de portefeuille-titres	PR1	1 932 961	493 020	3 603 855
PR1-A	Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 932 961	493 020	3 587 935
PR1-B	Dividendes		0	0	15 920
PR2	Revenus des placements monétaires	PR2	3 386 267	3 576 964	17 022 023
REVENUS DES PLACEMENTS			5 319 228	4 069 984	20 625 878
CH1	Charges de gestion des placements	CH1	-730 462	-479 154	-2 689 831
REVENU NET DES PLACEMENTS			4 588 766	3 590 830	17 936 047
CH2	Autres charges d'exploitation	CH2	-107 967	-66 471	-374 057
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 480 799	3 524 359	17 561 990
PR4	Régularisations du résultat d'exploitation		-127 107	2 983 886	2 675 336
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			4 353 692	6 508 245	20 237 326
PR4-A	Régularisations du résultat d'exploitation (Annulation)		127 107	-2 983 886	-2 675 336
PR4-B	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		219 488	192 317	235 529
PR4-C	Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	30 181	865 966
PR4-D	Frais de négociation de titres		-465	-1 266	-2 427
RESULTAT NET DE LA PERIODE			4 699 822	3 745 591	18 661 058

AFC AMANETT SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2026 AU 31-03-2026

	Période du 01/01/2026 au 31/03/2026 Montants en Dinars	Période du 01/10/2024 au 31/03/2025 Montants en Dinars	Période du 01/10/2024 au 31/12/2025 Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	4 699 822	3 745 591	18 661 058
AN1-A Résultat d'exploitation	4 480 799	3 524 359	17 561 990
AN1-B Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	219 488	192 317	235 529
AN1-C Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	30 181	865 966
AN1-D Frais de négociation de titres	-465	-1 266	-2 427
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	0
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	24 191 404	210 213 884	255 919 118
SOUSCRIPTIONS	133 825 200	305 741 690	714 125 235
AN3-A Capital	122 622 900	300 966 400	686 510 600
AN3-B Régularisation des sommes non distribuables	570 776	108 930	1 181 510
AN3-C Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice clos	9 760 517	0	0
AN3-D Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	871 007	4 666 360	26 433 125
RACHATS	-109 633 796	-95 527 806	-458 206 117
AN3-E Capital	-100 181 500	-93 782 800	-433 265 900
AN3-F Régularisation des sommes non distribuables	-479 951	-62 532	-1 182 428
AN3-G Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice clos	-7 974 230	0	0
AN3-H Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice	-998 115	-1 682 474	-23 757 789
VARIATION DE L'ACTIF NET	28 891 226	213 959 475	274 580 176
AN4 ACTIF NET			
AN4-A En début de période	275 580 176	1 000 000	1 000 000
AN4-B En fin de période	304 471 402	214 959 475	275 580 176
AN5 NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A En début de période	2 542 447	10 000	10 000
AN5-B En fin de période	2 766 861	2 081 836	2 542 447
VALEUR LIQUIDATIVE			
A- En début de période	108,392	100,000	100,000
B- En fin de période	110,042	103,255	108,392
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,17%	6,56%	6,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2026 AU 31/03/2026

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

AFC AMANETT SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type capitalisation ayant pour principal objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

Titulaire de l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 11 juin 2024 sous le numéro 37-2024, elle a été constituée le 1^{er} octobre 2024 sous l'égide du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

L'ouverture de AFC AMANETT SICAV au public a commencé le 05 décembre 2024 après obtention du visa du Conseil du Marché Financier de son prospectus d'émission en date du 03 décembre 2024 sous le numéro 24/1142.

L'intermédiaire en bourse Arab Financial Consultants (AFC) et la banque Arab Tunisian Bank (ATB) sont respectivement le gestionnaire et le dépositaire de AFC AMANETT SICAV.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2026 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2026 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés

comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01/01/2018.

AFC AMANETT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période

3-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-5 Opérations de pensions livrées

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. EXERCICE COMPTABLE ET PERIODE INTERMEDIAIRE

Conformément au paragraphe III.1 du prospectus d'émission de AFC AMANETT SICAV, l'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Toutefois, par exception, le premier exercice a compris toutes les opérations effectuées depuis la date de constitution, soit le 01/10/2024, jusqu'au 31/12/2025.

5. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2026 à **130 481 177** dinars et de détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% de l'Actif net
AC1- B.1 Obligations de sociétés			79 200 000	81 804 170	26,87%
TN0003400678	AMEN BANK SUB 2020-3	40 000	1 600 000	1 615 823	0,53%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	40 000	1 600 000	1 613 256	0,53%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2	15 000	1 500 000	1 559 845	0,51%
TNHOASGSR955	ATL 2025-1	25 000	2 500 000	2 613 685	0,86%
TN7XUIXDVQY8	ATL 2025-2	40 000	4 000 000	4 017 648	1,32%
TNHD4NKEWF69	BIAT SUB 2022-1	30 000	3 000 000	3 216 507	1,06%
TN3Z8BRRN997	BTK 2024-1	16 000	1 280 000	1 301 221	0,43%
TNTFJ0AWNBP7	BTK LEASE SUB 2025-1	40 000	4 000 000	4 166 732	1,37%
TNNEAGRSF0D0	ENDA TAMWEEL 2024-1	20 000	2 000 000	2 121 030	0,70%
TNUPKQSV5F28	ENDA TAMWEEL 2025-1	60 000	6 000 000	6 387 656	2,10%
TN1PFTZ4HEM1	HL 2025-1	30 000	3 000 000	3 226 692	1,06%
TN0002601011	STB 2008/1 Cat D	60 000	1 920 000	2 047 695	0,67%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	20 000	1 200 000	1 294 065	0,43%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1	20 000	1 600 000	1 718 581	0,56%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2	20 000	1 600 000	1 672 171	0,55%
TNQ8KNUQO9D7	TLF 2025-1	15 000	1 500 000	1 608 164	0,53%
TN8S8S99B8S7	UBCI SUB 2025-1	50 000	5 000 000	5 146 280	1,69%
TNATYLQMS1D3	UBCI SUB 2025-2	55 000	5 500 000	5 584 287	1,83%
TNTEPPETCXN3	DAAM 2025-1	30 000	3 000 000	3 108 250	1,02%
TNQK7QIECB53	AB SUB 2025-2 (5ans)	50 000	5 000 000	5 127 691	1,68%
TNA3Z7AYXXX2	AB SUB 2025-2 (7ans)	50 000	5 000 000	5 129 094	1,69%
TNQXCLYWABG2	AB SUB 2026-1	50 000	5 000 000	5 008 830	1,65%
TNUVSEHTMT81	BTK LEAS SUB 2026-1	24 000	2 400 000	2 407 101	0,79%
TN4ZLSBTX4X7	BTK 2025-1 TF	16 000	1 600 000	1 619 574	0,53%
TN8S19HHK9U6	BTK 2025-1 TV	24 000	2 400 000	2 429 530	0,80%
TNDCN0PSCAD9	TAYSIR 2026-1	15 000	1 500 000	1 515 143	0,50%
TNRVE5COXCO6	TAYSIR 2026-1 TV	45 000	4 500 000	4 547 619	1,49%
AC1- B.2 Emprunt national			28 665 200	29 568 261	9,71%
TN5QHxz8T348	EMP NAT 2021 T3 B	50 000	5 000 000	5 147 990	1,69%
TNFC807A98F4	EMP NAT 2024-3 CB	5 000	500 000	521 265	0,17%
TNX0K9990B08	EMP NAT 2024-2 CC TF	15 000	1 500 000	1 605 007	0,53%
TN5WI26K4ER0	EMP NAT 2024-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 068 949	0,35%

TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT 2024-4 TF C	60 000	6 000 000	6 149 168	2,02%
TNGCLJS7FYQ8	EMP NAT 2024-4	40 000	4 000 000	4 099 445	1,35%
TN9092FJVKK8	EMP NAT 2024-4 B	5 000	500 000	512 243	0,17%
TNFC8O7A98F4	EMP NAT 2024T3 CB TF	30 000	3 046 200	3 173 788	1,04%
TNBII1MJCEF3	EMP NAT2023 T4 CB TF	70 000	7 119 000	7 290 406	2,39%

AC1- B.2 Emprunt d'Etat			3 936 000	4 029 343	1,32%
--------------------------------	--	--	------------------	------------------	--------------

TN0008000580	BTA Octobre 2026 6,3%	4 000	3 936 000	4 029 343	1,32%
--------------	-----------------------	-------	-----------	-----------	-------

AC1-C Autres valeurs (titres OPCVM)			14 624 387	15 079 403	4,95%
--	--	--	-------------------	-------------------	--------------

TNOVYWALSB95	FCP AFC AMANETT	68 617	7 948 077	8 254 419	2,70%
--------------	-----------------	--------	-----------	-----------	-------

TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	130 000	3 062 410	3 094 390	1,02%
--------------	------------------	---------	-----------	-----------	-------

TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	6 300	1 012 883	1 045 769	0,34%
--------------	---------------	-------	-----------	-----------	-------

TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	830	885 674	904 807	0,30%
--------------	---------------------	-----	---------	---------	-------

TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	5 000	532 350	556 420	0,18%
--------------	------------------	-------	---------	---------	-------

TN0006840011	FIDELITY SICAV PLUS	1 250	199 604	207 485	0,07%
--------------	---------------------	-------	---------	---------	-------

TN0001600287	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 000	523 195	540 400	0,18%
--------------	-------------------------------	-------	---------	---------	-------

TN0004200937	GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	3 000	460 194	475 713	0,16%
--------------	------------------------------	-------	---------	---------	-------

Total du portefeuille titres			126 425 587	130 481 177	42,85%
-------------------------------------	--	--	--------------------	--------------------	---------------

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent à **1 932 961 dinars** du 01/01/2026 au 31/03/2026 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/01/2026 Au 31/03/2026	Du 01/10/2024 Au 31/03/2025	Du 01/10/2024 Au 31/12/2025
Revenus des obligations de sociétés	1 368 110	244 116	2 331 613
Revenus des emprunts nationaux	532 815	248 904	1 256 322
Revenu des emprunts d'Etat	32 035	-	-
Dividendes	-	-	15 920
Total	1 932 961	493 020	3 603 855

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à **154 161 458 dinars** et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
Billets de trésorerie	4 948 516	-	-
Certificats de Dépôt	33 956 062	53 790 224	39 486 064
Autres placements	114 800 602	91 517 457	131 850 913
Intérêts courus sur compte de dépôt	456 278	155 098	242 055
Total	154 161 458	145 462 779	171 579 032

AC2-A-1 Billets de trésorerie :

Code ISIN	Désignation	Taux	Emetteur	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% de l'Actif Net
TNMWSN10J2J0	Magasin général 100j	9,3%	Magasin Général	2 449 634	2 489 312	0,82%
TN7ON7KY3TW2	Magasin général 100j	9,4%	Magasin Général	2 449 107	2 459 204	0,81%
Total				4 898 741	4 948 516	1,63%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Taux	Emetteur	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% de l'Actif Net
TN36PTOMSUW6	CD_899_01/12/26	8,99%	BTL	4 661 672	4 776 886	1,57%
TNPSLMS97LR5	CD_899_22/10/26	8,99%	ATB	9 340 123	9 626 071	3,16%
TN350M11PRW3	CD_899_26/11/26	8,99%	BTL	9 340 123	9 561 916	3,14%
TN9KQKTR7500	CD_8_06/04/26	8,00%	Amen Bank	9 929 515	9 991 189	3,28%
Total				33 271 433	33 956 062	11,15%

AC2-A-2 Autres placements monétaires

Désignation	Taux	Banque	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2026	% de l'Actif Net
Dépôt à terme			81 000 000	83 736 102	27,50%
DAT 8,99% 20112026	8,99%	ATB	25 000 000	25 625 605	8,42%
DAT 8,99% 16042026	8,99%	ATB	6 000 000	6 088 669	2,00%
DAT 9,24% 03102025	9,24%	ATB	8 000 000	8 283 529	2,72%
DAT 9,25% 29052026	9,25%	ATB	12 000 000	12 746 893	4,19%
DAT 9,25% 29082026	9,25%	ATB	20 000 000	20 851 507	6,84%
DAT 9,74% 20042026	9,74%	ATB	10 000 000	10 139 899	3,33%
Pension livrée			29 500 000	31 064 500	10,20%
PLT10092684	8,40%	BTL	21 500 000	22 493 300	7,39%
PLT15052684	8,40%	BTL	8 000 000	8 571 200	2,81%
Total			110 500 000	114 800 602	37,70%

AC2-B Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à **19 977 388 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **3 386 267 dinars** du 01/01/2026 au 31/03/2026 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/01/2026	Du 01/10/2024	Du 01/10/2024
	Au 31/03/2026	Au 31/03/2025	Au 31/12/2025
Revenus des certificats de dépôt	540 483	528 766	3 289 063
Revenus des Billets de Trésorerie	80 625	-	79 570
Revenus des autres placements	2 550 936	2 868 886	12 879 902
Revenus des comptes de dépôt	214 223	179 312	773 488
Total	3 386 267	3 576 964	17 022 023

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/03/2026 à **63 311 dinars** et se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
R/S sur achats de BTA	15 327	-	-
R/S sur achats Emprunt national	37 964	40 647	23 306
R/S sur les achats des obligations de Sociétés	10 020	120 456	33 380
Total	63 311	161 103	56 686

PA1- Note sur les opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à **97 845 dinars** correspondant au solde à payer au titre de la rémunération du gestionnaire.

Passif	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
Rémunération du gestionnaire	97 845	75 681	52 228
Total	97 845	75 681	52 228

PA2- Note sur les autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2026 à **114 088 dinars** et s'analyse comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
Redevance CMF	26 033	17 403	27 544
Etat, impôts et taxes	27 772	16 725	33 676
Rémunération CAC	40 100	5 850	26 600
Jetons de présence	18 687	4 505	15 000
AFC frais de transactions	465	719	-
Publications	1 031	444	1 090
Total	114 088	45 646	103 910

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2026 au 31/03/2026 à **730 462 dinars** correspondant à la rémunération du gestionnaire.

Charges de gestion des placements	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
Rémunération du gestionnaire	730 462	479 154	2 689 831
Total	730 462	479 154	2 689 831

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2026 au 31/03/2026 à **107 967 dinars** et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Montant au 31/03/2026	Montant au 31/03/2025	Montant au 31/12/2025
Redevance CMF	76 725	50 329	282 531
Impôts et Taxes	13 704	5 336	48 408
Rémunération CAC	13 500	5 850	26 600
Jetons de Présence	3 687	4 505	15 000
Diverses charges d'exploitation	351	451	1 518
Total	107 967	66 471	374 057

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31/03/2026 se détaillent comme suit :

Capital au 31/12/2025 (en nominal)	254 244 700
Montant	254 244 700
Nombre de titres	2 542 447
Nombre d'actionnaires	1 296
Souscriptions réalisées (en nominal)	122 622 900
Montant	122 622 900
Nombre de titres	1 226 229
Nombre d'actionnaire entrants	149
Rachats effectués (en nominal)	100 181 500
Montant	100 181 500
Nombre de titres	1 001 815
Nombre d'actionnaires sortants	85
Capital au 31/03/2026	300 117 710
Montant (en nominal)	276 686 100
Sommes non distribuables (1)	1 407 997
Sommes capitalisées (2)	22 023 613
Nombre de titres	2 766 861
Nombre d'actionnaires	1 360

(1) Les sommes non distribuables s'élèvent au 31/03/2025 à **1 407 997 dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/03/2026
Sommes non distribuables de l'exercice clos	1 098 150
1- Résultat non distribuable de la période	219 023
ü Frais de négociation de titre	-465
ü Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	219 488
2- Régularisation des sommes non distribuables	90 824
ü Aux émissions	570 776
ü Aux rachats	-479 952
Total des sommes non distribuables	1 407 997

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 31/03/2026 à **22 023 613 dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 31/03/2026
Sommes capitalisables de l'exercice clos incorporées au capital	20 237 326
Régularisation des sommes capitalisables de l'exercice clos incorporées au capital	1 786 287
Total des sommes capitalisées	22 023 613

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions AFC AMANETT SICAV. Le solde de ce poste s'élevant au 31/03/2026 à **4 353 692 dinars** se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 31/03/2026
Résultat capitalisable de la période	4 480 799
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-127 107
Sommes capitalisables	4 353 692

6. AUTRES INFORMATIONS :

6-1 Données par action :

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Revenus des placements	1,922	1,955	8,113
Charges de gestion des placements	-0,264	-0,23	-1,058
Revenu net des placements	1,658	1,725	7,055
Autres charges d'exploitation	-0,039	-0,032	-0,147
Résultat d'exploitation	1,619	1,693	6,908
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,045	1,433	1,052
Sommes capitalisables de la période	1,574	3,126	7,960
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,045	-1,433	-1,052
Variation des +/- values potentielles/titres	0,079	0,093	0,093
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	0,000	0,014	0,340
Frais de négociation de titres	0,000	-0,001	-0,001
Résultat net de la période	1,699	1,799	7,340

6-2 Ratios de gestion des placements

Rubriques	31/03/2026	31/03/2025	31/12/2025
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,24%	0,30%	1,02%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,04%	0,04%	0,14%
Résultat d'exploitation de la période / actif net moyen :	1,44%	2,24%	6,68%
Actif Net Moyen (En dinars)	310 842 138	157 346 711	262 719 022

6-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

6-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion d'AFC AMANETT SICAV est assurée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - intermédiaire en bourse, conformément aux orientations de placement définies par la SICAV. En rémunération de ses services de gestion, l'AFC perçoit annuellement une commission de gestion de 0,8% hors TVA de l'actif net de AFC AMANETT SICAV.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de l'actif de la SICAV. Le règlement effectif du gestionnaire se fait dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois.

6-3-2 Rémunération du dépositaire

En rémunération de ses services de dépositaire, l'ATB percevra une commission annuelle de 0,15% HT de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars hors TVA par an et un maximum de 40 000 dinars HTVA par an. Cette commission est à la charge du gestionnaire.